

Pour une prise en compte du travail des palefreniers soigneurs dans la conception et l'aménagement des centres équestres



Dossier Technique n°23

L'essentiel
et plus encore



santé
famille
retraite
services

Master Professionnel '*Santé et Société*',
Spécialité '*Santé et Sécurité au travail*'
Université Paris XIII

**POUR UNE PRISE EN COMPTE DU TRAVAIL DES PALEFRENIERS
SOIGNEURS DANS LA CONCEPTION ET L'AMENAGEMENT DES
CENTRES EQUESTRES**

Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole
Les Mercuriales
40 rue Jean Jaurès
93547 Bagnole Cedex

Directeur de mémoire : Serge VOLKOFF

Karima MAMACHE

Septembre 2007

Université Paris XIII- UFR Santé, Médecine, Biologie Humaine, 74 rue Marcel Cachin, 93007 Bobigny.

REMERCIEMENTS

Ce mémoire de master professionnel est le fruit d'un stage de cinq mois, qui s'est déroulé dans de bonnes conditions, tout d'abord, grâce à un accueil chaleureux de toute l'équipe du département Prévention des Risques Professionnels de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole. Les Conseillers en Prévention et Médecins du Travail du groupe de travail "*Centres Equestres*", ont également favorisé le bon déroulement de ce stage par le temps qu'ils m'ont accordé, leur expérience du terrain qu'ils ont partagé avec moi lors des visites. Le directeur de mémoire, qui a accepté d'éclairer la novice de l'ergonomie que je suis, m'a permis d'affiner mon raisonnement et d'avancer dans ma démarche, grâce à sa disponibilité et à ses remarques.

Enfin, ce travail n'aurait pas pu aboutir, sans l'ensemble des Palefreniers soigneurs qui ont accepté, parmi eux une observatrice étrangère à leur milieu de travail, à qui ils ont accordé leur confiance.

C'est pourquoi, je tiens à remercier chaleureusement chacun d'eux.

PREAMBULE

Il s'agit ici de qualifier la démarche qui a été la mienne.

Parce que cette démarche prend appuie sur la diversité des enseignements que j'ai pu recevoir depuis deux ans au sein du master Santé et Sécurité au Travail, mais aussi sur les quelques enseignements complémentaires reçus au sein de la Chaire d'Ergonomie du CNAM. Ainsi, même si ma formation est multidisciplinaire, j'ai été amenée à mobiliser ces connaissances en les limitant à certaines disciplines.

Ce qui anime mon travail réside en deux points : apporter par mon écrit des éléments qui puissent, à la fois, être pragmatique et répondre à la réalité des besoins que j'ai pu percevoir durant ces 5 mois d'intervention, tout en prenant du recul sur l'ensemble de ma démarche en adoptant, dans la mesure du possible, un regard critique.

La construction de mon raisonnement et les étapes d'intervention se sont enrichies de l'ergonomie incontestablement. Néanmoins, on peut qualifier cette démarche que partiellement d'ergonomique même si elle tente de s'en approcher.

INTRODUCTION

1 PRESENTATION DE LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA)

La Mutualité Sociale Agricole est le régime de protection sociale des exploitants et des salariés du secteur primaire c'est-à-dire relevant de l'agriculture. Cet organisme privé et chargé d'une mission de service public, fonctionne sur le principe d'un guichet unique ; En effet il gère l'ensemble des prestations sociales de couvertures maladies, accidents, d'allocations familiales, de retraite, et également de prévention des risques professionnels pour les salariés agricoles. La MSA est une structure constituée d'une caisse centrale (CCMSA) et de 60 caisses départementales ou pluri départementales.

La MSA se doit de faire vivre le principe de solidarité de la protection sociale, d'améliorer le service rendu aux adhérents, et de répondre aux besoins spécifiques du milieu agricole. Ainsi, la prévention des risques professionnels des salariés agricoles correspond à l'une de ses missions spécifiques et fondamentales.

Le département de Prévention des Risques Professionnels (PRP) de la Caisse Centrale dépend de la Sous Direction des Risques Professionnels tout comme

le département de la Médecine du Travail (échelon national) et le département Santé-Sécurité au Travail.

L'objectif principal du département PRP est la réduction de la fréquence et de la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles. Ainsi, il anime, coordonne, met en place, ou aide à mettre en place des plans d'actions de prévention en accord avec le plan de santé et sécurité au travail élaboré par la Caisse Centrale des MSA. Ces plans d'actions sont définis en fonction de l'identification des secteurs dangereux, dits "prioritaires", réalisée à partir du rapport d'activité et de gestion des caisses et des statistiques relatifs aux accidents du travail, mais aussi en fonction des différentes demandes faites par les entreprises via l'intermédiaire des conseillers en prévention et des médecins du travail.

2 LE GROUPE DE TRAVAIL CENTRES EQUESTRES

Dans le cadre du plan pluriannuel, des groupes de travail sont mis en place par la Caisse Centrale des MSA. Le groupe de travail secteur hippique est coordonné par une ingénieure conseil de la CCMSA. Y apportent également leur contribution des conseillers en prévention et des médecins du travail volontaires dépendant des MSA Ile de France, de l'Orne, des Bouches du Rhône et des Pyrénées Atlantiques. Ces compétences complémentaires sont mises en commun, et ce dans le but d'accroître la prévention des accidents et d'améliorer des conditions de travail. Leur objectif premier étant d'avoir une idée des besoins dominants des professionnels des centres équestres. Afin de repérer ces besoins, il a été conçu un questionnaire diffusé auprès de leurs homologues de l'ensemble des MSA.

2.1 Les conseillers en prévention et leurs missions :

Ceux-ci sont dotés de rôle de conseil auprès des entreprises. Parmi les principales missions dont ils sont dotés, on compte l'analyse des situations d'accidents pour permettre aux entreprises d'intégrer sécurité et prévention. Ils favorisent aussi la bonne application de la réglementation du travail.

2.2 Les médecins du travail et leur rôle :

Ils procèdent aux examens médicaux et à la surveillance particulière des salariés handicapés, des femmes enceintes, des jeunes travailleurs, et assurent les visites périodiques pour l'ensemble des salariés. Ils ont également un rôle de conseil auprès des responsables de structures tant au niveau individuel que collectif.

3 LA DEMANDE

Voici un extrait de la demande telle qu'elle a été publiée par la CCMSA :

«La Mutualité Sociale Agricole (régime de protection sociale du monde agricole) assure une mission de Prévention des Risques Professionnels pour les Salariés et les Exploitants Agricoles. Dans le cadre d'un groupe sectoriel « Centres Equestres », suite aux demandes et remarques de la profession, il a été décidé de réaliser un document sur l'aménagement et la conception des centres équestres. Il est prévu que ce document contienne un certain nombre de points réglementaires en vigueur dans les centres équestres, des conseils de prévention et un certain nombre de « trucs et astuces » toujours au regard de la prévention.

Ce document pourrait ensuite servir de base de travail pour la création d'une norme.

Afin d'aider le groupe dans la réalisation de ce document, il a été décidé de faire appel à un stagiaire en ergonomie. Ce dernier aurait pour mission d'analyser des situations de travail au regard de l'aménagement des centres équestres.

Ces analyses auront principalement pour but :

- *d'étudier les compromis fait entre le prescrit et le réel ;*
- *d'identifier les situations qui posent des problèmes en rapport à l'aménagement ;*
- *d'identifié les moyens mis en œuvre pour pallier aux dysfonctionnements liés aux structures.»*

3.1 Origine de la demande

La demande prend source dans plusieurs éléments¹ à prendre en compte :

L'évolution du statut des exploitants et salariés des centres équestres : depuis 2004, les propriétaires de centres équestres sont dotés du statut d'agriculteur. Auparavant, ils avaient le choix entre le statut agricole et celui d'opter pour le secteur privé (régime général) ;

De ce fait, le nombre des exploitants et salariés concernés par les interventions du groupe de la MSA, du service de santé au travail et du groupe de travail centres équestres ne sont plus du même ordre. Les problématiques de santé au travail peuvent enfin mis à jour dans l'optique, pour la CCMSA, de travailler à l'amélioration de la santé et sécurité au travail de cette population.

Les conseillers en prévention et médecins du travail potentiellement sollicités par une plus grande population dont la situation n'était pas, auparavant, très clairement connue.

Les constats du groupe de travail des centres équestres qui ont donné lieu à la diffusion d'un questionnaire destiné aux conseillers en prévention et aux médecins du travail de l'ensemble des MSA;

Une apparente sous estimation des accidents du travail (résultante d'une sous déclaration) et une quasi absence d'élément sur les maladies professionnelles

¹ Voici donc ces éléments tels que nous les avons compris.

dans ce secteur par rapport à d'autres secteurs agricoles. Les professionnels de la prévention le constatent, dans le cadre de leurs visites, de nombreux accidents non déclarés sont constatés. Par ailleurs, une enquête au positionnement psycho dynamique fait ressortir un élément qui peut permettre de comprendre la culture professionnelle du monde du cheval : c'est un métier de passionné, on tombe et on remonte promptement, même parfois avec une fracture.

Néanmoins, le secteur hippique (qui comprend l'élevage, les courses et les centres équestres) s'avérait être le second secteur du monde agricole le plus générateur d'accidents jusqu'en 2006. Depuis cette année-là, le secteur hippique n'est plus considéré comme prioritaire, en revanche, la sous catégorie 'centres équestres' reste (officieusement) fortement accidentogène. Il faut souligner que les accidents du travail sont pour une part importante liée au cheval.

Les risques en lien avec les équidés sont de divers ordres : des chutes, des coups donnés par l'animal ou des maladies transmises à l'homme (zoonoses, réactions allergiques)...

3.2 Les accidents de travail* dans les centres hippiques (secteur 150 : entraînement, dressage, haras) ; répartition des accidents avec arrêts selon le lieu de l'accident

Lieux des accidents	AT Totaux				
	2002	2003	2004	Total	%
bâtiment d'exploitation sans précision	6	6	11	23	2,9%
Haras	11	9	14	34	4,2%
Pré. . .	11	11	6	28	3,5%
Écurie	28	37	37	102	12,6%
paddock . . .	20	17	17	54	6,7%
Manège, carrière, club hippique, centre équestre	125	109	120	354	43,9%
Autres lieux de production animale et élevage	2	0	1	3	0,4%
Forêt, bois, arbre, coupe, futaie, taillis, . . .	4	1	3	8	1,0%
Chemin, allée, piste, trottoir	6	7	2	15	1,9%
Champ, parcelle, herbage, rangs	3	2	1	6	0,7%
Cour, parking	7	3	10	20	2,5%
Voie routière, rue, route, autoroute	2	10	7	19	2,4%
Autres lieux de collecte, transport et déplacements sans précision	3	3	2	8	1,0%
Hippodrome, champ de course,	20	13	22	55	6,8%
Etablissement de formation, centre d'apprentissage	0	2	2	4	0,5%
Terrain de sport	2	1	1	4	0,5%
Autres lieux de travail	22	19	29	70	8,7%
Tous lieux	272	250	285	807	100,0%

Lieux des accidents	AT liés au cheval					Part liée au cheval
	2002	2003	2004	Total	%	
bâtiment d'exploitation sans précision	1	1	2	4	0,8%	17,4%
Haras	7	4	10	21	3,9%	61,8%
Pré. . .	8	10	4	22	4,1%	78,6%
Écurie	11	19	21	51	9,6%	50,0%
paddock . . .	14	8	9	31	5,8%	57,4%
Manège, carrière, club hippique, centre équestre	93	83	105	281	52,8%	79,4%
Autres lieux de production animale et élevage	1	0	0	1	0,2%	33,3%
Forêt, bois, arbre, coupe, futaie, taillis, . . .	3	1	3	7	1,3%	87,5%
Chemin, allée, piste, trottoir	5	5	1	11	2,1%	73,3%
Champ, parcelle, herbage, rangs	3	1		4	0,8%	66,7%
Cour, parking	4		2	6	1,1%	30,0%
Voie routière, rue, route, autoroute	1	2	3	6	1,1%	31,6%
Autres lieux de collecte, transport et déplacements sans précision	0	1	2	3	0,6%	37,5%
Hippodrome, champ de course,	19	13	21	53	10,0%	96,4%
Etablissement de formation, centre d'apprentissage	0	1	1	2	0,4%	50,0%
Terrain de sport			1	1	0,2%	25,0%
Autres lieux de travail	8	10	10	28	5,3%	40,0%
Tous lieux	178	159	195	532	100,0%	66,3%

(*) : Accidents du travail proprement dit survenus en France métropolitaine, sauf Alsace et Moselle
Source : CCMSA - SIMPAT / SID SST ;

Les données statistiques actuelles à notre disposition ne peuvent être utilisées pour mettre en évidence les accidents de la population spécifique des centres équestres, compte tenu de l'absence des données spécifiques aux centres équestres. Cela nous limite puisque les chiffres relatifs aux centres équestres sont 'noyés' dans la masse de données relevant du secteur hippique. Le dit secteur hippique, référencé par la CCMSA sous le code 150 dans le système de traitement statistique des accidents, comprend les établissements d'entraînement, de dressage et d'équitation, les haras, les sociétés de courses, de louage de chevaux, d'élevage et de dressage de chiens, d'animaux sauvages ou exotiques en vue de la vente ou de la présentation au public. Même si ces dernières activités ne constituent pas une part essentielle du secteur, elles en font parties et les données chiffrées qui sont codées APE 150 sont, de ce fait, amalgamées avec la globalité des établissements travaillant autour du cheval. Néanmoins, le tableau page précédente fait ressortir l'importance des accidents liés aux chevaux 65,9 % pour l'ensemble du secteur, et les lieux principaux des accidents (Manège, carrière, club hippique, centre équestre pour 43,9 % et en seconde position les écuries avec 12,6 %). Cela nous permet déjà de nous interroger, compte tenu de chiffres forts par rapport aux autres.

4 LA STRUCTURATION DU MEMOIRE

Nous exposerons dans ce mémoire, d'une part, dans une première partie, l'intervention, d'autre part, dans une seconde partie, les éléments de diversité marquant les centres équestres. Dans un troisième temps, nous tâcherons de cerner la dimension du travail au regard de l'impact que peut avoir l'aménagement et la conception des locaux. Enfin, nous évoquerons les pistes de réflexions qui émergent de ce travail.

PARTIE I

INTERVENTION

1 LE CHOIX D'UNE DEMARCHE ERGONOMIQUE

La demande ici est abordée par une approche ergonomique. Pourquoi choisir une démarche ergonomique ?

Incontestablement, c'est sous cet angle que la CCMSA souhaite voir aborder la question, mais cela se justifie aussi par la quintessence même de cet 'art'. Car l'ergonomie procède par une méthodologie, avec un cadre technique, des outils. L'ergonomie est une discipline de l'action qui vise bien la transformation du travail, de ses conditions de réalisation, grâce à une première étape, à savoir la bonne compréhension de ce travail. Il s'agit concrètement d'apporter des réponses adaptées avec l'aide d'une analyse plus fine de l'activité de travail.

Cette compréhension du travail réel passe par la mise en lumière des contraintes auxquelles les opérateurs doivent faire face. Ainsi, l'approche ergonomique cherche aussi à accéder aux stratégies opératives, et à lever les éventuelles ambiguïtés dans la compréhension de la situation de travail

auxquelles est confronté l'ergonome. Pour ce faire, il échange et questionne les opérateurs concernés.

2 CE QUI MOTIVE LE GROUPE DE TRAVAIL A FAIRE APPEL A L'INTERVENTION D'UN STAGIAIRE

Il ressort très vite des échanges avec les membres du groupe une difficulté pour appréhender le secteur des centres équestres. Celle-ci réside dans l'importante diversité des sites. Ainsi, il semble que la demande sous-tende un besoin de systématiser cette diversité. D'où la nécessité par la suite de réaliser une phase d'inventaire qui exige d'aller voir un nombre significatif de centres équestres sur différentes zones du territoire. Les participants au groupe centre équestre souhaite avoir un aperçu de la réalité des centres équestres au-delà de leur département d'intervention. Cela demande un investissement en temps pour effectuer les visites, et la synthèse. Cette indispensable disponibilité, les membres du groupe de travail ne l'ont pas forcément compte tenu de l'importance de leurs missions. Il transparaît également, le souhait d'avoir une personne avec un regard neuf sur la situation qui ne verrait pas au travers du prisme de ses préjugés², pour accéder à une autre vision des choses, sans représentation influencée par sa position professionnelle ou par sa propre pratique de l'équitation dans des centres équestres.

De plus, comme nous l'avons vu les conseillers en prévention et médecins du travail se retrouvent confrontés aux sollicitations des gérants de centres équestres en matière d'aménagements des structures, sans être en situation de répondre compte tenu de l'absence d'outils adapté. En effet, il existe déjà un écrit apportant des préconisations sur la conception des structures hippiques. Il s'agit d'un document très technique établi par les Haras

² L'un des critères de recrutement du stagiaire était l'absence de pratique de l'équitation

Nationaux³ (par le département ingénierie, avec l'encadrement d'un architecte). Ce document s'avère assez volumineux (235 pages), et est principalement axé sur le bien-être des chevaux. S'il prend en compte la réglementation imposée aux établissements recevant du public (notamment pour le risque incendie), il occulte presque totalement, l'homme ou la femme au travail. Ajoutons que le document est plutôt orienté sur la conception de centres à venir. L'absence de normes spécifiques en ce qui concerne les équipements hippiques y est soulignée⁴.

3 IDENTIFICATION DES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LES DIFFERENTS INTERLOCUTEURS

[Conseillers en Prévention MSA – Ingénieurs Conseil CCMSA – Médecins du travail] ;

Selon les acteurs, les objectifs peuvent s'avérer différents, mais les solutions auxquelles ils pensent peuvent l'être également. Il s'agit donc, dans le cadre de notre démarche d'en tenir compte. La prise en compte des différents points de vue est nécessaire à la compréhension du problème qui se pose et des différents enjeux qui s'entrecroisent.

La création d'un document qui prenne en compte l'ensemble des enjeux, le contexte de travail des opérateurs et la réglementation, sera un outil pour les professionnels intervenants auprès des salariés de centres équestres, et, il est à espérer, facilitera les démarches de prévention mises en œuvre localement. Une part des professionnels intervenants sur ce secteur s'accordent à dire que le respect de la législation apparaît bien relatif (en matière de droit du travail et de la réglementation de manière générale) l'application de la réglementation

³ Le document cité : *Aménagement et équipement des centres équestres*, département ingénierie Haras Nationaux, 2002 ;

⁴ *Aménagement et équipement des centres équestres*, département ingénierie, Haras Nationaux, page 31,

n'est pas forcément une priorité pour les "exploitants" de centres équestres ; et la question du respect des principes généraux de prévention n'est donc pas mis en avant dans de nombreux centres (par exemple, des opérateurs qui n'ont pas les EPI* nécessaires, ou qui font eux-mêmes l'acquisition des chaussures de sécurité, ou une jeune fille, âgée à peine de 15 ans, qui exerce une activité avec des manutentions de charges lourdes...). Cette remarque participe à illustrer les difficultés pour les conseillers en prévention à travailler sur les entreprises de loisirs équestres.

4 REFORMULATION DE LA DEMANDE

Il est de coutume dans une démarche ergonomique de reformuler la demande et de la restituée plus ou moins différemment en fonction des premiers constats établis, mais enrichie par la compréhension du problème. La reformulation ici se justifie car la demande nécessite d'être recentrée autour de la problématique, cela permet de limiter l'étude et ainsi vérifier si la demande correspond aux besoins. Cela est rendu possible, notamment, par un recueil d'information, un échange avec les professionnels.

4.1 La compréhension de la demande

La demande de la CCMSA peut être comprise comme le souhait de mieux prendre en compte la réalité du travail des opérateurs concernés dans la conception et l'aménagement des centres équestres.

Il s'agit de mettre à jour les relations entre la conception, l'aménagement des structures relatives aux centres équestres et la réalité du travail, avec ses aspects contraignants, mais aussi les ressources qui sont développées par les

* Equipements de Protection Individuelle

opérateurs, pour dépasser les difficultés et réaliser le travail qui leur est demandé.

Il nous faut tenir compte du fait qu'ici, les situations de référence sont principalement préexistantes, c'est-à-dire que les structures de travail existent déjà et ne sont pas des projets architecturaux en devenir. Cela limite donc les propositions d'amélioration compte tenu des contraintes liées, par exemple, aux murs, aux terrains...

L'ergonomie de l'aménagement vient apporter "des modifications structurelles et participe à un projet d'amélioration d'un existant"⁵. Ainsi les deux pistes (l'une en amont et l'autre en aval de la conception d'un centre équestre) se dégagent de manière inégale. Il s'agit bien dans la présente étude de favoriser l'amélioration de l'existant (ce qui paraît central compte tenu des différentes contraintes existantes comme nous le verrons ensuite) puisque les locaux et infrastructures de travail seraient variablement adaptés à l'activité humaine. Cependant, l'angle de la conception n'est pas à exclure pour les suites qui seront données ultérieurement aux présents travaux. Qui pourront, certes, servir pour rebondir par la suite vers des préconisations relatives à la conception de futurs centres équestres.

4.2. Orientation de la démarche sur un métier

A/ Le choix d'une étude centrée sur le métier de Palefrenier Soigneur.

On trouve principalement 2 types de professionnels exerçant dans les centres équestres : les moniteurs qui assurent les cours auprès des cavaliers et les soigneurs d'équidés souvent appelés palefreniers. D'autres métiers peuvent y être exercés, cela peut dépendre de la taille de la structure (emplois administratifs, d'entretien des espaces verts ou de mécanique générale). Néanmoins, parmi ces professionnels, le palefrenier soigneur est de loin celui

5 Pierre Pavageau, Ergonome, consultant et enseignant au CNAM Pays de la Loire, 2006

qui exerce le plus son activité dans les “ murs ” des centres équestres (écuries, box, couloirs, grange à paille, réserve à alimentation...). Quand le moniteur ne fait que transiter par les écuries pour chercher et ramener le cheval, le palefrenier occupe une position centrale dans le processus de soin des équidés.

B/ Caractérisation de l'activité des palefreniers.

Leur travail peut être qualifié de :

- Très physique : manutention (port de charges lourdes : fumier, paille, copeau, nourriture, parfois eau) ;
- Répétitif : gestes, et activité : tous les chevaux nécessitent d'être nourris et tous les boxes doivent être nettoyés régulièrement;
- Mais l'activité est aussi marquée par la variabilité : du fait des chevaux, des lieux de travail, des personnes concernées (inter-individuelle et intra-individuelle) et de l'organisation (travail seul ou en équipe, journée continue ou non...).

La journée de travail débute relativement tôt, si on considère qu'une bonne part des palefreniers rencontrés entame le travail autour de 6 heures 30. On peut s'interroger sur l'impact en terme de fatigue et des éventuelles répercussions aux niveaux des accidents.

Par ailleurs, les lieux de travail des palefreniers sont souvent ouverts sur l'extérieur ou non couverts. Par conséquent, cela engendre une exposition conséquente au froid et aux intempéries en hiver, et à la chaleur en période estivale.

Ajoutons que le manque de considération de la profession ajoute peut être à la pénibilité physique une pénibilité morale.

5 LES HYPOTHESES DE TRAVAIL FORMULEES :

- La conception et l'aménagement des locaux de travail par leurs différences, peuvent être facteur de pénibilité⁶ dans la réalité quotidienne du métier de palefrenier soigneur ;
- L'activité du palefrenier-soigneur n'est pas facilitée, en raison de nombreuses contraintes et notamment de contraintes temporelles à respecter ;
- Malgré une importante répétitivité dans les tâches à réaliser, l'activité implique une réelle variabilité du fait des locaux de travail, des chevaux en charge et de l'organisation générale ou particulière du travail.

6 LES ETAPES DE LA DEMARCHE ET LA METHODOLOGIE ADOPTEE

Afin de guider au mieux notre réflexion, nous avons travaillé par étapes. Il s'agissait de construire peu à peu notre démarche dans le but de mener à bien notre mission de compréhension.

Après la recherche de données publiées, de statistiques, nous avons rencontré une première fois le groupe de travail. Par la suite, ses membres nous ont introduit auprès des exploitants et personnels des centres équestres.

6.1 Rencontre du groupe de travail

Il s'agit d'échanger avec les membres du groupe de travail pour enrichir notre connaissance du contexte et cerner les enjeux. L'échange qui s'instaure

⁶ - Résultant de sollicitations physiques qui engendrent une réalisation difficile du travail.
- Provoquant de la fatigue compte tenu, par exemple, d'efforts physiques intenses et/ou prolongés (ici la pénibilité est d'abord vu sous l'angle physique).
- Pouvant être source d'une usure prématurée de la santé.

permet aux membres d'opérer une sélection des centres équestres à visiter puis de planifier ces visites.

Cet échantillon sélectionné est déterminé par les opportunités existantes, les constats des préventeurs et des médecins, mais aussi en fonction des disponibilités des propriétaires de centres et/ou des personnels.

6.2 Observations ouvertes

Au départ, il faut le concéder, nous n'avions pas de méthodologie prédéfinie pour les visites des centres équestres. Il s'agissait d'abord de découverte du fonctionnement des structures, d'avoir des premiers contacts, de nous présenter. Et de rester ouverte à toutes les informations qu'il nous était possible de recueillir. En somme, il s'agissait bien pour nous de découvrir, d'écouter, d'observer et de questionner sans plaquer des a priori sur leur situation. Les médecins du travail et les conseillers en prévention du groupe de travail ont été là pour nous guider. Mais ce fut aussi le cas des professionnels des centres, par leurs remarques ou leurs éclairages.

La découverte des différentes structures s'est souvent accompagnée de rencontres avec les salariés des centres équestres et d'un premier contact avec leur activité. Tout d'abord, nous présentons les raisons de notre présence et succinctement notre démarche, afin, notamment, de mettre en confiance les personnes. Mais aussi pour permettre aux opérateurs sur le terrain de nous éclairer quand à la pertinence de notre questionnement, ou pour mettre à jour avec clairvoyance d'autres facettes des principaux problèmes qui se posent. Ensuite, il s'agit de repérer les grandes lignes de leur activité, par l'observation et la discussion.

Ainsi, peu à peu, avec une sensibilisation au langage opératif, c'est-à-dire spécifique aux opérateurs intervenant dans les centres équestres, un début de compréhension du travail restitué par l'observation des comportements et par

les explications reçues, des repérages se font, ce qui permettra ultérieurement de diriger nos visites, de questionner, et d'opérer des comparaisons...

PARTIE 2 :

DES CENTRES EQUESTRES MARQUES PAR UNE REELLE PLURALITE

L'approche initiale se veut dans un premier temps systémique pour accéder à une compréhension globale des enjeux et du fonctionnement de telles structures.

1 LES DIFFERENTES STRUCTURES VISITEES DANS LE CADRE DES OBSERVATIONS OUVERTES

Pour ce faire, nous avons eu la possibilité d'aller à la rencontre des personnels d'un nombre important de centres équestres, ainsi que des enseignants moniteurs de la section équestre d'une école agricole. Les 20 structures ce sont avérées être toutes différentes. De par leur superficie, l'importance de l'effectif employé, ou les caractéristiques des personnes travaillant dans l'entreprise. En effet, certains centres emploient plutôt des hommes ou plutôt des femmes, d'autres des effectifs mixtes. Quand certains font appel de manière plus ou moins importante à des jeunes en apprentissage, ou des

travailleurs handicapés, ailleurs on met en place des contrats précaires, des contrats aidés... Avoir un aperçu d'autant de centres est apparu comme une nécessité pour réaliser le caractère contrasté des établissements.

En ce qui concerne la conception des centres visités, les infrastructures apparaissent être plus ou moins anciennes, avec parfois des constructions en plusieurs étapes. D'autres centres ont eu une autre histoire avant d'héberger des équidés : des fermes avec des pavés datant de Louis IV, des étables ou des porcheries ont été transformées avec l'arrivée de nouveaux propriétaires. Ces cas impliquent souvent de faire face à des contraintes supplémentaires interdisant la mise en place de nouveaux aménagements (monument classé, patrimoine appartenant à la mairie...).

Néanmoins, on retrouve systématiquement une fraction des aménagements, dans tous les centres équestres, avec, certes, des variantes non négligeables. Tous les chevaux doivent être nourris et désaltérés, il faut donc des contenants afin de transporter grain et foin, et recueillir les denrées. Les litières doivent être changées régulièrement et le fumier stocké...

2 LA DIVERSITE INVENTORIEE

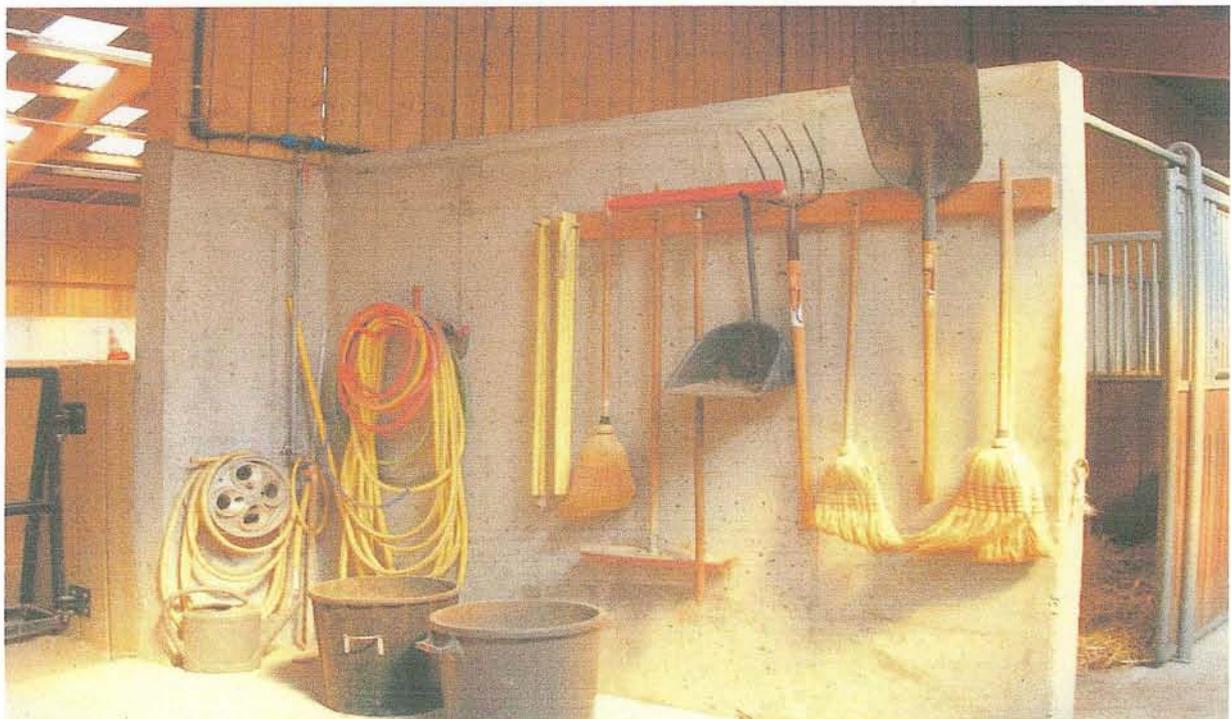
Les structures visitées sont caractérisées par leur grande diversité. Nous tenterons ici de restituer les éléments de diversité qui apparaissent être pertinents pour une meilleure compréhension de la situation. L'inventaire des éléments de diversité qui suit n'a pas un caractère exhaustif.

2.1 Des facteurs de diversité peuvent être relevés en ce qui concerne le matériel (outils) :



Ci-dessus fourche à copeaux,

Ci-dessous une fourche à paille traditionnelle (entre les pelles et balais)



Les fourches à paille traditionnelle, équipées de manches en bois et d'extrémités en métal lourd, sont utilisées dans les centres qui conservent un paillage issu de céréales (blé, orge). Pour les centres dont les litières sont faites de copeaux, de pailles de lin, ou de sciures, les fourches appropriées s'avèrent différentes en raison de leur objet d'utilisation (elles doivent laisser filtrer des matières plus petites tout en retenant les crottins) et ces fourches sont plus légères (elles doivent permettre à l'opérateur de trier facilement), elles devraient donc être une source moindre de fatigue.

2.2 La main d'œuvre :

A/ Les typologies de personnels employés

L'effectif des centres peut se limiter à une seule personne "multifonction" qui donne les cours, gère les soins des chevaux, l'entretien des locaux et la gestion administrative. Ceci se voit dans les petites structures, ou le gérant est à la fois moniteur et palefrenier. D'autres structures font appels à un ou plusieurs palefreniers pour les soins et l'entretien des locaux et également à un ou plusieurs moniteurs pour assurer les cours. Les établissements plus importants par leur taille et par leur capacité d'accueil ont des équipes de palefreniers avec un responsable, des moniteurs avec un responsable, une équipe pour gérer l'accueil, les aspects administratifs, l'entretien des espaces verts, des machines et des aménagements spécifiques...

Les caractéristiques des personnes rencontrées sont multiples : anciens et novices dans le métier, jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, personnes atteintes de handicaps, avec reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, Le statut des opérateurs : certains sont embauchés en CDI, d'autres en CDD, quelques uns le sont dans le cadre de contrats aidés (CES...), et nombreux sont les centres qui accueillent des jeunes en cour de formation (stage, pré apprentissage, apprentissage...). Certaines entreprises

font appel exclusivement à un profil de personnel (que des jeunes en formations, ou que des personnes en réinsertion avec des contrats aidés...). En ce qui concerne la formation des personnes, elle peut diverger. Certains ont connu une reconversion professionnelle ou un reclassement professionnel, d'autres ont des qualifications allant du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA) au Bac Pro, ou encore ont été "formé sur le tas".

B/ L'organisation du travail des palefreniers soigneurs

Le travail se réalise en équipe, en binôme ou seul. Cela est fonction de l'organisation du travail et des marges de manœuvre qu'on leur laisse.

C/ Les horaires de travail

Ils changent selon l'entreprise, certaines situations de travail impliquent un début de journée très tôt (5h30), quand d'autres débutent à 8 heures.

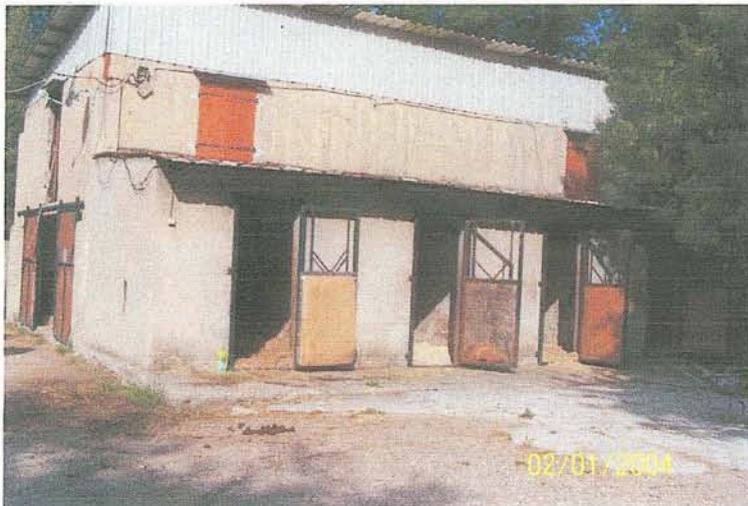
D/ Le ressenti quand aux difficultés du métier

Celui-ci n'est pas unanime dans les discours. Ce qui peut être à l'origine de questionnement autour du déni. Pour illustrer ce propos, on peut citer la réponse faite par des opérateurs à des questions autour du caractère difficile, pénible de leur travail : '*Non. Non, notre boulot est pas plus dur qu'un autre !*' Quand d'autres expliquent que le travail n'est pas facile, qu'ils déplacent des tonnes de fumier, de paille et qu'ils sont obligés de faire une sieste durant la pause déjeuner pour tenir.

2.3 Le milieu et l'environnement :

A/ Les locaux se trouvent potentiellement caractérisable en raison :

- De l'éclatement des infrastructures ou a contrario d'un plus ou moins grand regroupement des éléments dans le centre peut être frappant ;
- Des situations "panoramiques" sur un niveau, quant à contrario, d'autres sites sont en "escaliers", sur plusieurs niveaux ;
- D'une facilité d'accès aux sites plus ou moins grande.
- De la vétusté (versus modernité) des aménagements, des équipements (par exemple, des revêtements de sol très endommagés, des tuiles transparentes à l'origine afin de permettre l'arrivée de la lumière naturelle qui, après de longues années sans entretien s'avèrent opaques... ;



Ecurie très dégradée

B/ Les sols se distinguent aussi selon leur destination

Ainsi, le sol peut être à base de :

- de goudron,
- de pavé
- de terre,
- de sable pour les manèges et les carrières,
- de béton,

- de gravillon,
- de revêtements spéciaux (type sol de gymnase) choisis pour leurs propriétés anti-dérapantes...



A gauche allée pavée devant les boxes, au centre sable avec ajouts, chemin boueux menant à un silo.

D'autres variétés sont à noter en ce qui concerne la surface des manèges et des carrières. Ainsi, les sables utilisés peuvent être issus de plages, de gisements réputés ; on peut y additionner des fibres synthétiques, des morceaux de copeaux, des brides de câbles, débris de pneus... Si les aspects favorables pour la réalisation d'exercices avec le cheval sont parmi les arguments qui amènent certains exploitants à opter pour ces sables ils restent coûteux (ce qui se révèle rédhibitoire pour certaines structures aux petits budgets). Par ailleurs, des éventuels impacts sont à questionnés, en termes de toxicologie.

C/ Le statut de la structure

On trouve des entreprises relevant de collectivité territoriale (d'un département, d'une mairie ou d'une entité intercommunale) ou de structures privées (association loi 1901, entreprise privée).

D/ Les moyens financiers

Les capacités d'investir dans les infrastructures sont inexistantes pour des entreprises en mauvaise posture financière, tandis que des concurrents prospèrent. Néanmoins, des efforts de modernisation peuvent se concrétiser dans certains lieux, tandis que d'autres sont susceptibles de voir bloquer de souhaitables avancées en raison de l'histoire du site (centre sous la tutelle des Monuments Historiques).

E/ Une vocation orientée pour recevoir certains publics :

- Le principal public accueilli peut être pour les uns des enfants (cours aux particuliers, groupes scolaires, centres de loisirs)
- Pour d'autres, ce sont des adultes qui sont visés, notamment des compétiteurs, et sont plus axés sur l'accueil de manifestations,
- D'autres encore s'orientent sur un accueil tous publics, avec des accueils de groupe de personnes handicapées, de jeunes et de moins jeunes...

F/ La taille des centres et de leurs installations :

La surface des centres peut avoir d'importants écarts, les plus petites structures visitées ne dépassaient pas les deux ou trois mille mètres carré, quand la plus grande excédait les 75 hectares. De ce fait, la possibilité d'avoir des équipements de dimensions très inconstantes ou positionnés à des distances variablement étendues est notable. Cela peut avoir des

conséquences sur la réalisation de la tâche, comme on pourra le voir par la suite.

2.4 Les machines :

Il y a mécanisation lorsque la conception des locaux le permet, mais aussi lorsque les situations de santé des opérateurs le nécessitent. Néanmoins cela est possible seulement si il y a une volonté de l'employeur car cela requiert un investissement financier.

- Le tracteur est souvent utilisé dans les centres, mais pas systématiquement. Tractant une benne, il permet de transporter le fumier, la paille, et la nourriture ; accessoirement les outils, et les opérateurs dans leurs déplacements.

- D'autres machines sont utilisées : le tracteur équipé d'un godet arrière, ou le transporteur, sorte de véhicule tout-terrain équipé d'un caisson à l'arrière.



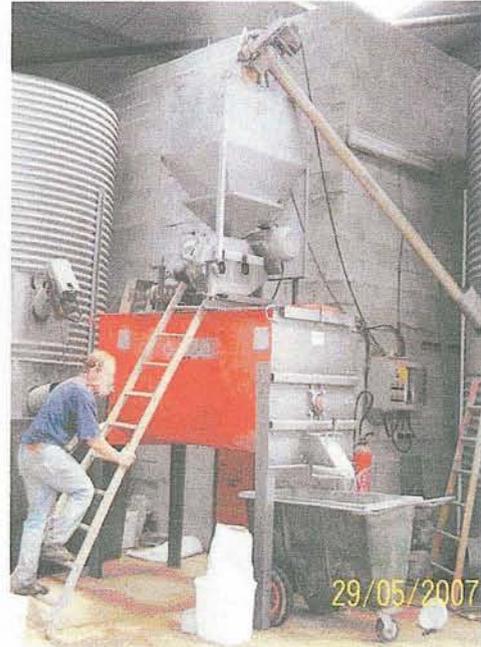
A gauche tracteur équipé d'une benne basculante, à droite un transporteur, en bas à gauche, un chariot automoteur de manutention à bras télescopique, en bas à droite un tracteur équipé d'un godet arrière.



- Les brouettes et chariots permettent de transporter les paillasses, le fumier et l'alimentation nécessaire.
- Les broyeuses à grains peuvent faire l'objet de fonctionnement quotidien pour la préparation des rations alimentaires.



A gauche, une brouette à paille et une brouette d'évacuation du fumier. A droite, une broyeuse à grain.



2.5 Les matières utilisées

A/ Les paillasses, qui peuvent être plus ou moins dépoussiérées :

- pailles traditionnelles issues du blé, de l'orge.
- nouveaux paillasses développés : paille de lin, copeaux de bois, sciures de bois.

B/ Les choix de paillasses différents :

Ils peuvent être en prise avec des questions financières, des questions de santé du cheval, ou des questions d'amélioration des conditions d'exécution du travail.

C/ les conditionnements des matières :

Ils peuvent variés en fonction des équipements des producteurs, de ce fait on trouve des ballots de foin (ou de paille) pesant autour d'une dizaine de kilogrammes, quand d'autres pèsent environ 300 kilogrammes. Les grains font aussi l'objet de différents conditionnements, en sac de 25 kg, en sac-conteneur de 1000 kg. Certaines entreprises stock le grain dans des silos (plusieurs contenances possible : 7,5 tonnes, 2,5 tonnes...). Il est certain que ces différences peuvent impacter sur la réalisation de l'activité. Par ailleurs, le conditionnement des matières peut être plus ou moins source de poussières et donc s'ajouter aux autres facteurs concourants au risque de contracter des pathologies respiratoires, des réactions allergiques...



Ballots de foin et de paille

D/ l'alimentation des équidés :

- foin et/ ou paille,
- foin "AOC" (de qualité supérieure),
- granulés à base de foin,
- grains à base de céréales concassées ou écrasées,

- mélange de granulés et de céréales,
- menus spéciaux en fonction de régimes prescrits par le vétérinaire,
- mâche : concoction de céréales cuites pendant 3 heures additionnées d'autres ingrédients.

2.6 Le nombre de chevaux et poneys hébergés

Il varie d'une dizaine à plusieurs centaines de têtes selon les centres visités. Cette donnée est à mettre en lien avec le nombre de personnes assumant les soins, mais aussi avec la surface en raison des distances, des modes de déplacements, du type d'hébergements des équidés...

PARTIE 3

CERNER LA DIMENSION DU TRAVAIL

1 VERS DES OBSERVATIONS PLUS FINES AUTOUR DE QUELQUES SITUATIONS

Après avoir visité une vingtaine de structures sur trois régions de France, nous nous sommes arrêtés sur quelques sites. Les structures ont été sélectionnées sur un ensemble de critères. Mais l'axe principal, comme nous le verrons, reste le travail.

D'une part, il nous a semblé pertinent d'avoir des structures de différentes tailles et avec des effectifs plus ou moins importants. Ceci afin de comprendre l'importance que cela peut avoir dans la dimension de pénibilité engendrée par l'aménagement. D'autre part, elles devaient refléter la diversité des statuts existant, puisque, on peut le présumer, l'appartenance au secteur privé ou le lien à une entité territoriale aura un impact en termes de dotations financières et d'objectifs de rentabilité. Par ailleurs, puisqu'il s'agit de mettre en lien la conception des locaux et le travail des personnes, il apparaît prégnant

d'observer plus finement les répercussions entre différents types de configurations de sites (par exemple, les structures éclatées, versus structures aux équipements concentrés ; structures sur un ou plusieurs niveaux...) et le travail qui s'y réalise. Enfin, la localisation sur le territoire français pouvant aussi être source de variabilité du fait du climat notamment, mais aussi d'autres particularités comme les choix architecturaux ou le terrain sur lequel est conçu le centre (sable, terre...), le choix d'opter pour des sites sur quatre départements s'est fait naturellement.

Ces quatre centres équestres⁷ (nommés par la suite CE A, B, C et D), préalablement sélectionnés, vont ainsi servir d'appui à notre démarche de compréhension.

Pour illustrer au mieux les particularités des quatre structures, le tableau ci-après a été établi. A cela nous ajoutons les plans intégraux ou partiels de ces quatre établissements, pour vous permettre, au préalable, d'accéder à une représentation plus explicite de la réalité du terrain. Plus tard, ces schémas serviront d'appui pour mettre en exergue certains points de l'analyse d'activité.

L'ensemble des données qui suit est le fruit d'un recueil manuscrit lors des observations, complété grâce aux échanges verbaux avec les opérateurs observés, d'enregistrements filmés et de photographies.

Pour accéder à cette compréhension de l'activité, je me suis rendue sur les 4 sites sélectionnés pour permettre ces observations plus fines et ces échanges avec les professionnels. Cela a représenté 2 jours au CEA où l'opérateur seul dans la structure a été le sujet des observations à partir du début de l'activité matinale. Au CEB, 3 journées d'observations fines ont été nécessaires, cela a permis la rencontre des 6 palefreniers et du chef

⁷ Sur les quatre structures choisies au départ, deux (centres équestres X et Y) n'ont pas pu faire l'objet de nouvelles visites (aucune suite favorable n'a été donnée par l'entreprise), c'est pourquoi deux autres structures ont été choisies. Vous trouverez en annexes le descriptif de ces 2 centres.

d'écurie-poneys, néanmoins 2 binômes ont fait l'objet de la majorité des observations et ont été plus sollicités pour verbaliser autour de leurs activités. Les 3 jours au CEC ont permis d'observer l'équipe de palefrenières présente le premier jour, puis une journée avec chacune d'elles. Enfin au CED, les 4 jours ont permis d'accéder à une compréhension de leur travail avec les difficultés et d'échanger avec chacun des 5 membres de l'équipe.

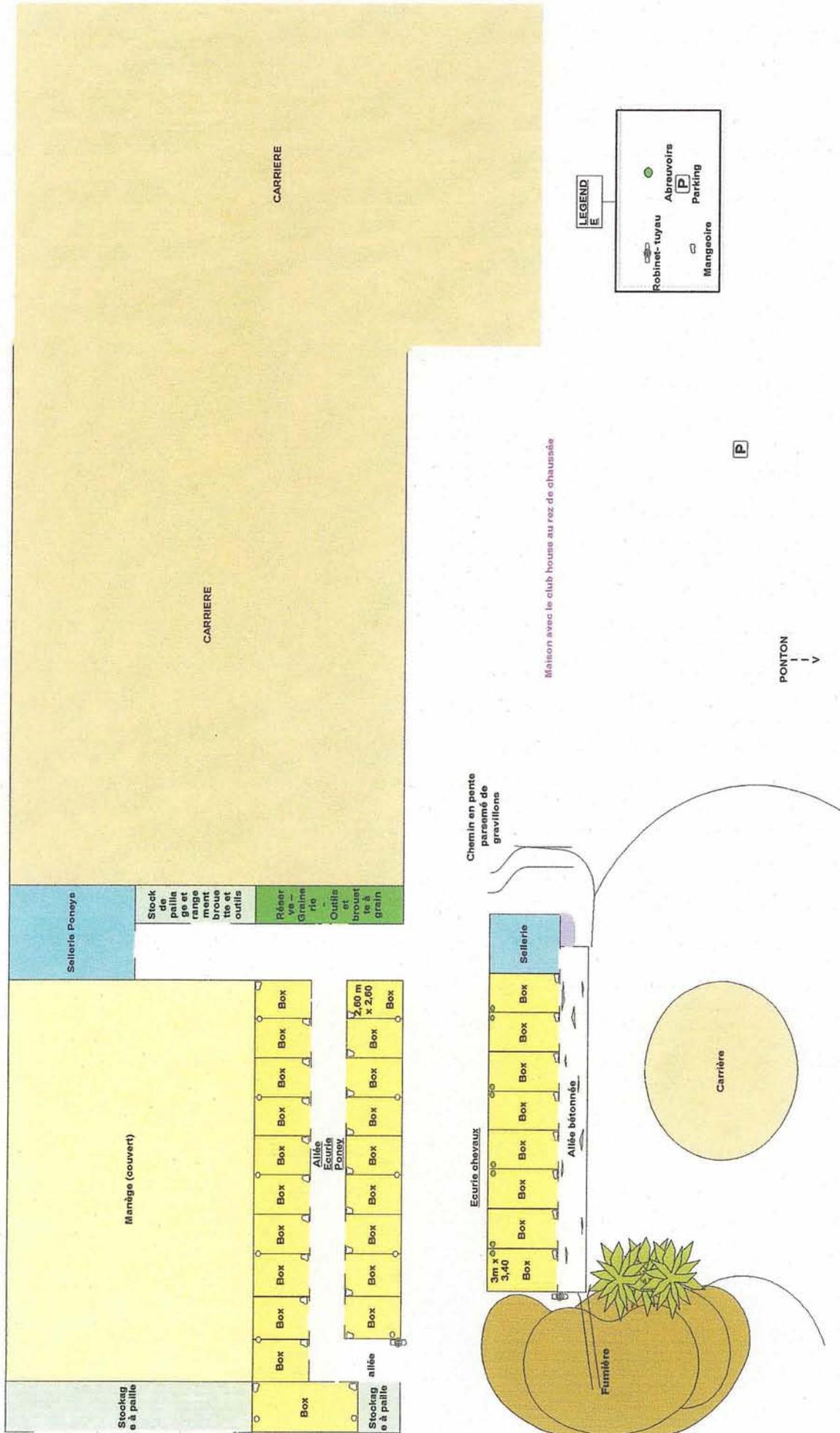
SELECTION DE 4 CENTRES EQUESTRES POUR POURSUIVRE LA DEMARCHE

CARACTERISTIQUES →	TYPE DE STRUCTURE (TAILLE, CAPACITE D'ACCUEIL des EQUIDES...)	STATUT DU CENTRE EQUESTRE	UTILISATION DE VEHICULE POUR CERTAINES TACHES	SPECIFICITES EQUIPES OPERATEURS (PALEFRENIER-SOIGNEUR)	HORAIRES	NOMBRE D'EQUIDES	NOMBRE D'EQUIDES PAR PALEFRENIER	DIFFICULTE PARTICULIERE ⁹ QUI RESSORT DE LA 1 ^{ere} VISITE
CEA	Petite structure,	SARL	NON : travaille à l'aide d'une brouette	1 homme - 34 ans - Polyvalent : palefrenier + moniteur + gestion administrative	6 h 30 jusqu'à 18 heures si des cours à donner	30 chevaux et poneys	30 chevaux et poneys	Structure sur 2 niveaux, dite 'en escalier' - accès principale difficile
CEB	Une des plus grandes structures de France	Structure dépendante du Conseil Général	OUI : tracteur avec benne + tracteur avec chargeur frontal	6 hommes palefreniers (âgés de 24 (TH ¹⁰), 31, 37, 41 et 54 ans) ; et 1 chef d'écurie (homme de 33 ans)	7h à 11h30 puis 14h30 à 17h ou 16h00 à 18h30	115 poneys et 107 chevaux	Près de 32	Monument classé, éclatement
CEC	Structure de taille intermédiaire	Régie à caractère industriel et commercial (structure intercommunale)	OUI : tracteur avec pelle intégré + transporteur ¹¹	2 (34 et 55 ans) femmes à plein temps et 1 à temps partiel (1 en congé maternité)	- 5h30 à 11h30 (6 jours hebdo) ; - 6h30 à 12h30 (5 jours hebdo) puis 2 heures le soir	95 chevaux et poneys	38	Pas relevé
CED	Grande structure	Association	OUI : tracteur avec benne ¹²	5 hommes dont 1 travailleur handicapé, et 1 apprenti handicapé.	- 6h30 à 11h30 puis 15h à 17 h ou 16h30 à 18h30.	84 poneys et chevaux	17	Ambiance semble détendue

⁸ Ici et dans le reste de ce mémoire, les structures et leurs opérateurs seront repérable par un code couleur : turquoise pour le **CEA**, vert pour le **CEB**, rose pour le **CEC** et jaune pour **CED**.
⁹ Cette rubrique fait suite aux échanges verbaux et aux observations réalisées dans un premier temps, elle comprend des éléments relevant d'appréciations subjectives (ambiance de travail) et des éléments peu commun (histoire de la structure influençant la structure existante et sont devenir).
¹⁰ TH : Travailleur handicapé.
¹¹ Sorte de 4x4 avec petite benne intégrée
¹² Comme nous l'avons précisé en amont, ces données sont nécessairement à mettre en lien avec le type d'hébergement des équidés puisque l'impact ne sera pas le même au niveau de l'activité la surface et les distances, les modes de déplacements sont aussi à prendre en compte...

3.1 Centre équestre CEA,

schéma 1

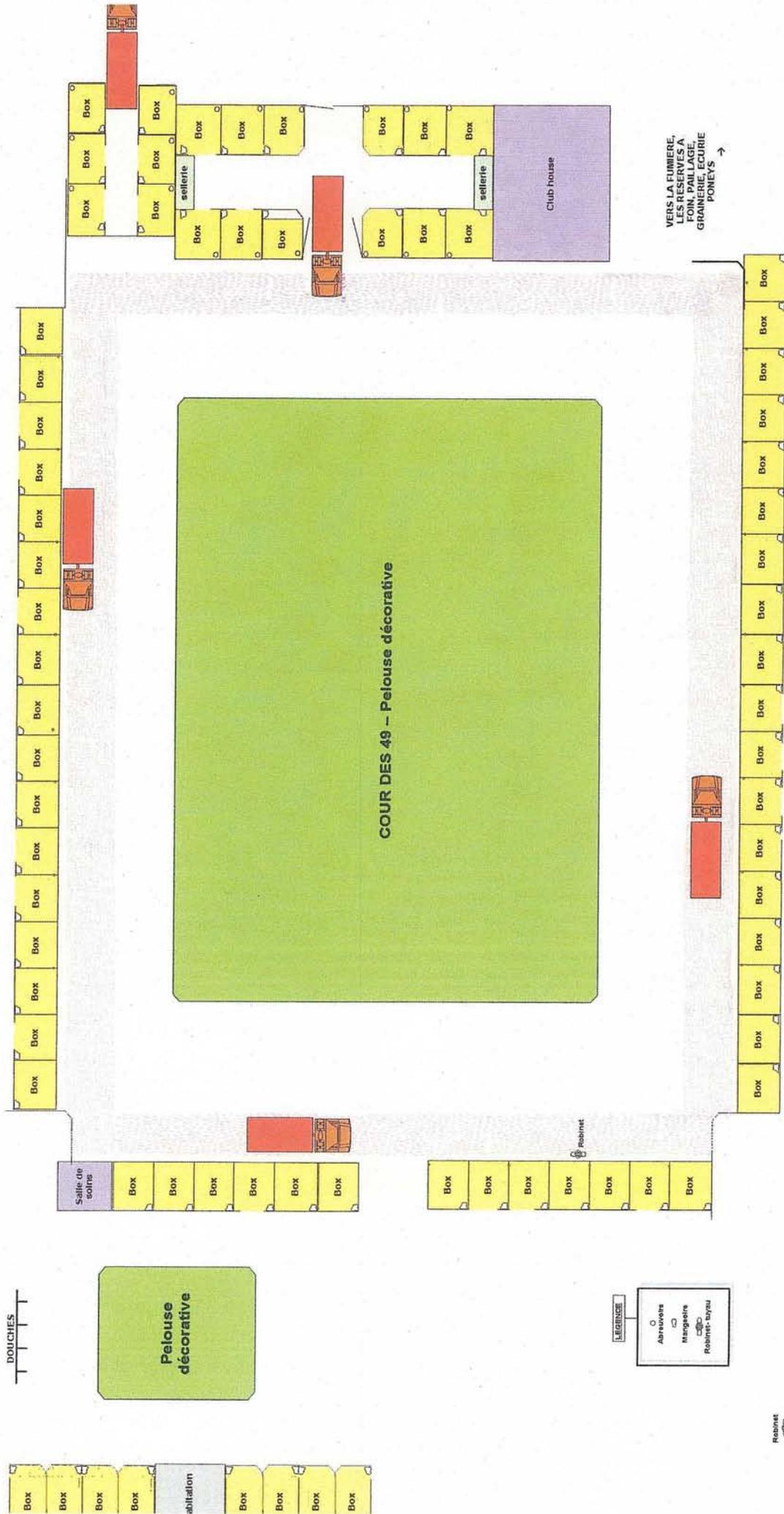


2. Plan1 du Centre équestre CEB :

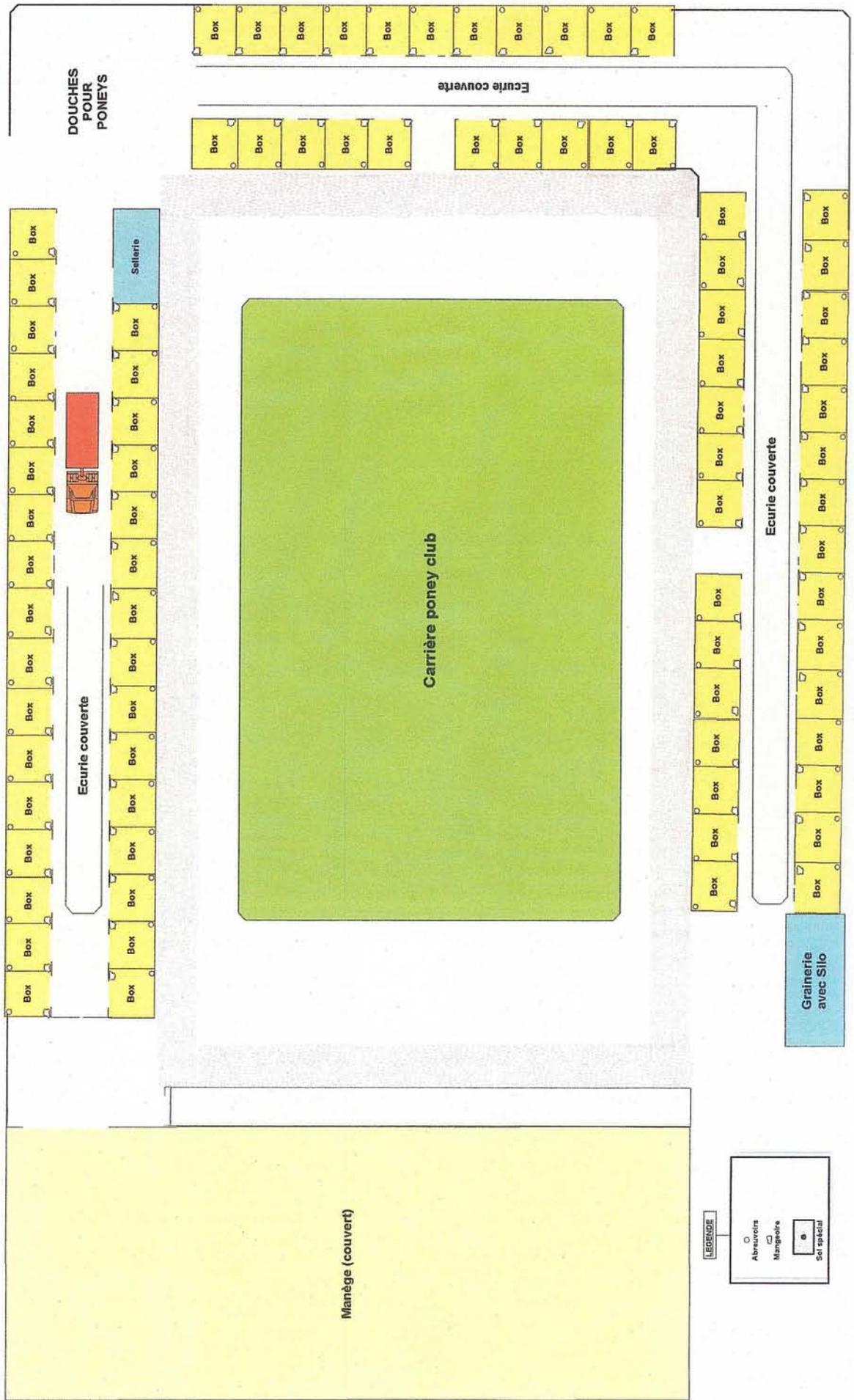
A côté chevaux

schéma II

=> Tracteur à benne basculante

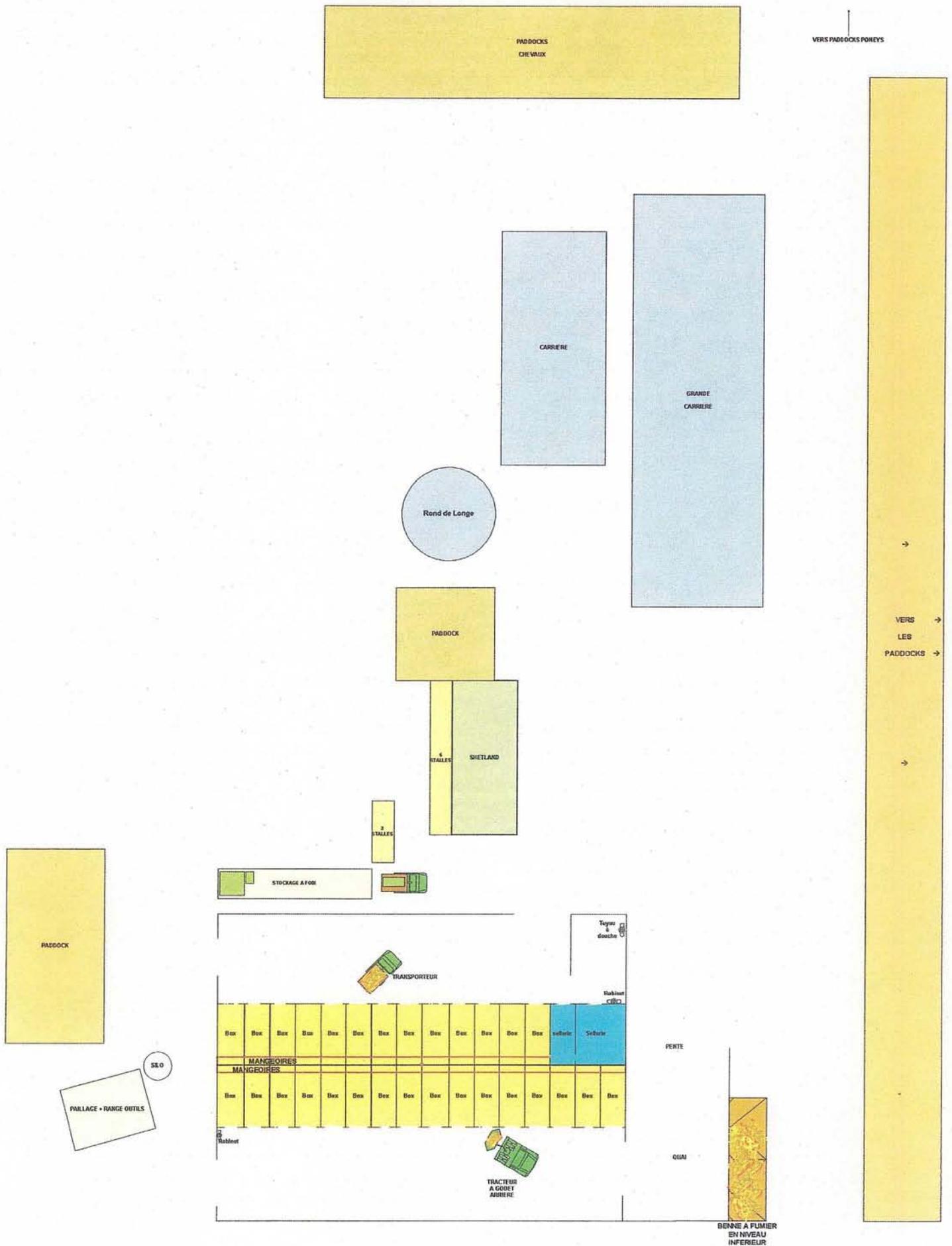


3.2 Suite - Plan du centre équestre CEB : B du côté poneys schéma III



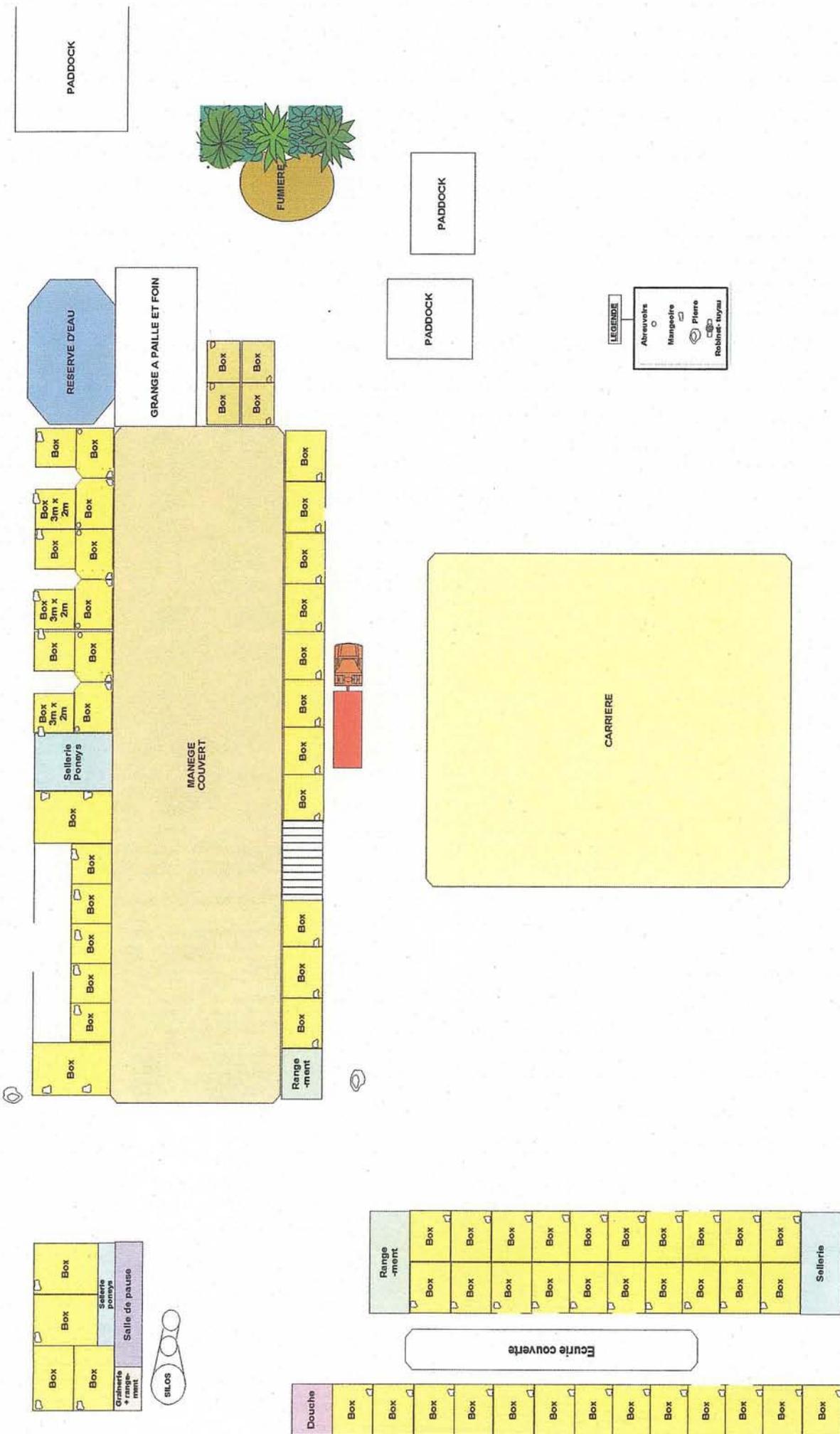
3.3 Plan du centre équestre **CEC**

schéma IV



4 Plan du centre équestre CED:-----

schéma V



4 VERS LA COMPREHENSION DE L'ACTIVITE, DES DIFFICULTES

Il s'agit tout d'abord de cerner les objectifs que doivent atteindre les palefreniers soigneurs avant d'aborder comment l'activité se déroule pour aboutir aux résultats escomptés.

4.1 Le travail prescrit des palefreniers:

Palefrenier (féminin palefrenière) est un mot issu de l'ancien provençal (13ème siècle) qui provient de palafren, (palefroi, palefrin : cheval de poste, de marche ou de parade). Il s'agit donc de la *"personne qui panse, qui soigne les chevaux"* (Le petit Larousse, 1995). Les termes de soigneur d'équidés, de palefrenier soigneur ou de cavalier soigneur sont également utilisés pour des fonctions équivalentes. Le palefrenier soigneur dispense donc les soins quotidiens aux chevaux qui lui sont confiés et assure le nettoyage des lieux de vie et de travail des chevaux.

Peu d'éléments relatifs au travail prescrit ont pu être recueillis. Néanmoins, on note l'existence de différentes sources de prescriptions, celles issues de l'encadrement, de la hiérarchie, qui peuvent se manifester sous forme de consignes verbales, ou de 'tâche écrite' (par exemple la fiche de poste en note¹³), mais aussi de 'tâche tacite, implicite' (par exemple : faire ce que le propriétaire du cheval demande, dans le cadre de la relation de service ; ou faire un box en 15 minutes, puisqu'il faut faire 8 boxes en 2 heures, c'est-à-dire,

¹³ Un exemple de fiche de poste telle que publiée (pour l'Ecole Nationale d'Equitation située à Saumur) à l'occasion du recrutement d'un "agent animalier (Palefrenier-soigneur)" définit ses activités essentielles ainsi : *"Organiser son travail au quotidien ; Assurer hygiène et soins courants aux chevaux ; Assurer l'entretien et la maintenance des bâtiments, des installations et du matériel ; participer au débouillage et au pré-entraînement d'un cheval ; Préparation d'un déplacement pour une compétition ; Rendre compte des anomalies constatées"* (site internet de l'ENE)

pour l'opérateur A, une allée de boxes entre 7 heures et 9 heures du matin, moment où les cavaliers arrivent).

Il arrive également que des prescriptions, dont la source n'est pas l'employeur, puissent être ajoutées aux précédentes. Dans le cadre de l'utilisation de paillage à base de tiges de lin, le fournisseur est prescripteur d'un mode d'utilisation particulier, suggérant fortement aux professionnels de laisser se constituer une sous-couche appelée "galette" à ne retirer qu'au bout de plusieurs semaines pour un curage à fond des boxes. Le vétérinaire ou le dentiste peuvent indirectement intervenir sur le travail du palefrenier (état de santé nécessitant un régime alimentaire particulier ou un soin spécifique...)

Même si certaines variantes sont constatées, des points communs sont à retenir. Dans tous les cas, le palefrenier-soigneur effectue les tâches quotidiennes d'entretien des chevaux, de l'écurie. Il a en charge le maintien du bien-être de l'animal et doit conserver un regard aiguisé pour permettre l'alerte.

Les prescriptions varient selon les entreprises, selon leur organisation également. Mais de manière générale, on peut dire que le soigneur d'équidés peut être sollicité par les employeurs, pour assumer :

- La préparation et la distribution des rations alimentaires ;
- L'entretien des boxes (vérification, tri¹⁴, curage¹⁵, balayage, paillage¹⁶) ;
- L'entretien des allées, de la cour ;
- L'entretien des manèges et carrières ;
- L'acheminement du *matériau à paillage*¹⁷ vers les écuries ;

¹⁴ Trier : séparer la bonne paille (non souillée, non humidifiée) des "plaques" d'urine et du crottin.

¹⁵ Curer : "action de nettoyer l'intérieur du box, soit en retirant les excréments du cheval, soit en le vidant complètement."

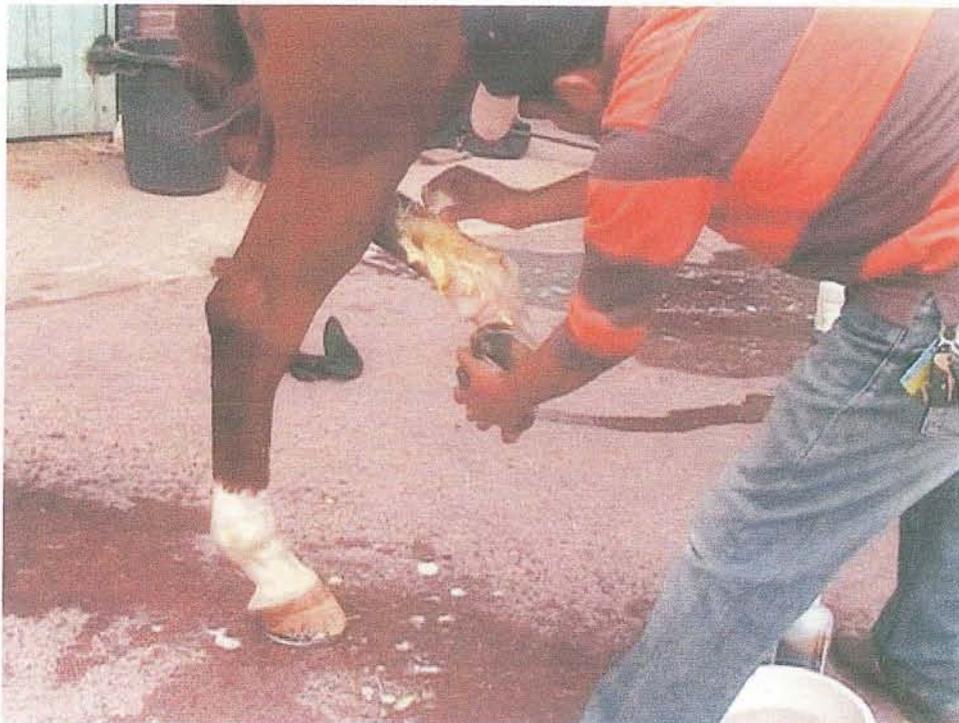
¹⁶ Pailler : action visant à "recouvrir de paille le sol du box".

¹⁷ Matériau à paillage : cela peut être de la paille traditionnelle (de blé ou d'orge), ou de la paille de lin, des résidus de bois tels que le copeau (dépeussieré dans le meilleur des cas) ou de la sciure peuvent être utilisés.

- L'acheminement du fumier hors des écuries ;
- Les soins de base des chevaux et poneys ;
- Sortir et rentrer les chevaux et poneys.

4.2 Le Palefrenier Soigneur et son activité réelle.

Le terme soin est pris dans une acception large. Il peut s'agir de petits soins vétérinaires élémentaires (désinfecter une plaie superficielle, faire un pansement ou un bandage, appliquer une pommade...), ainsi que la distribution des rations alimentaires avec la prise en compte des régimes alimentaires particuliers, des quantités nécessaires à chaque cheval en fonction de ses spécificités et de son activité. Mais aussi la vérification de l'eau, de sa salubrité et de sa température.



Soin de désinfection d'une plaie superficielle.

Ces "soins" apportés à l'animal varient en fonction du temps, des besoins du cheval, des incidents qui se produisent, autant que des possibilités qu'offre l'organisation du travail à cet instant-là. Nous tâcherons ici de cerner les relations en termes d'impact (les contraintes mais aussi les aspects favorables, et les régulations) qui peuvent exister entre les choix dans la conception, dans l'aménagement et la réalisation du travail des palefreniers soigneurs. Pour ce faire, notre analyse va prendre appui sur les observations effectuées sur les quatre centres préalablement sélectionnés, en partant de quelques tâches délimitées qui apparaissent pertinentes au regard des situations.

5 IDENTIFICATION DES DIFFERENTES TACHES AFFECTEES AU PALEFRENIER-SOIGNEUR.

Dans un premier temps, l'identification des différentes parties du travail du palefrenier est faite. Comme le montre le schéma VI page suivante, quatre principales tâches prescrites sont identifiées pour l'opérateur A travaillant dans le CE A. Parmi ces tâches 3 reviennent systématiquement indépendamment de l'entreprise ou du palefrenier. Il s'agit de :

- nourrir les équidés ;
- entretenir les écuries ;
- et prendre soin (au sens large) des chevaux et poneys.

5.1 Les logigrammes généraux des tâches affectées aux palefreniers et leurs différences selon le site d'exercice de l'activité et l'opérateur.

Légende commune aux logigrammes VI à XIII.

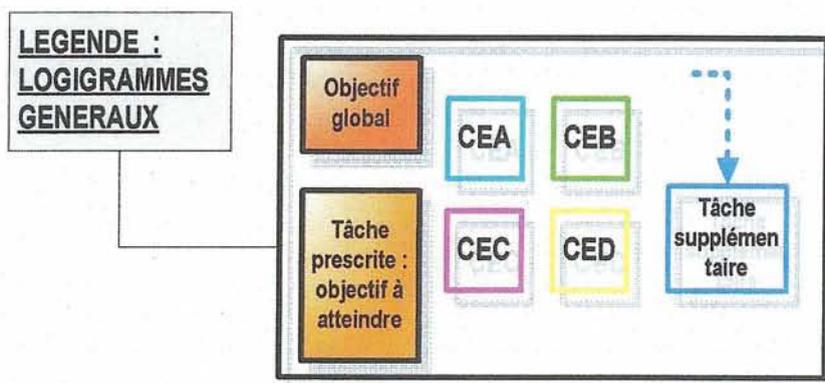
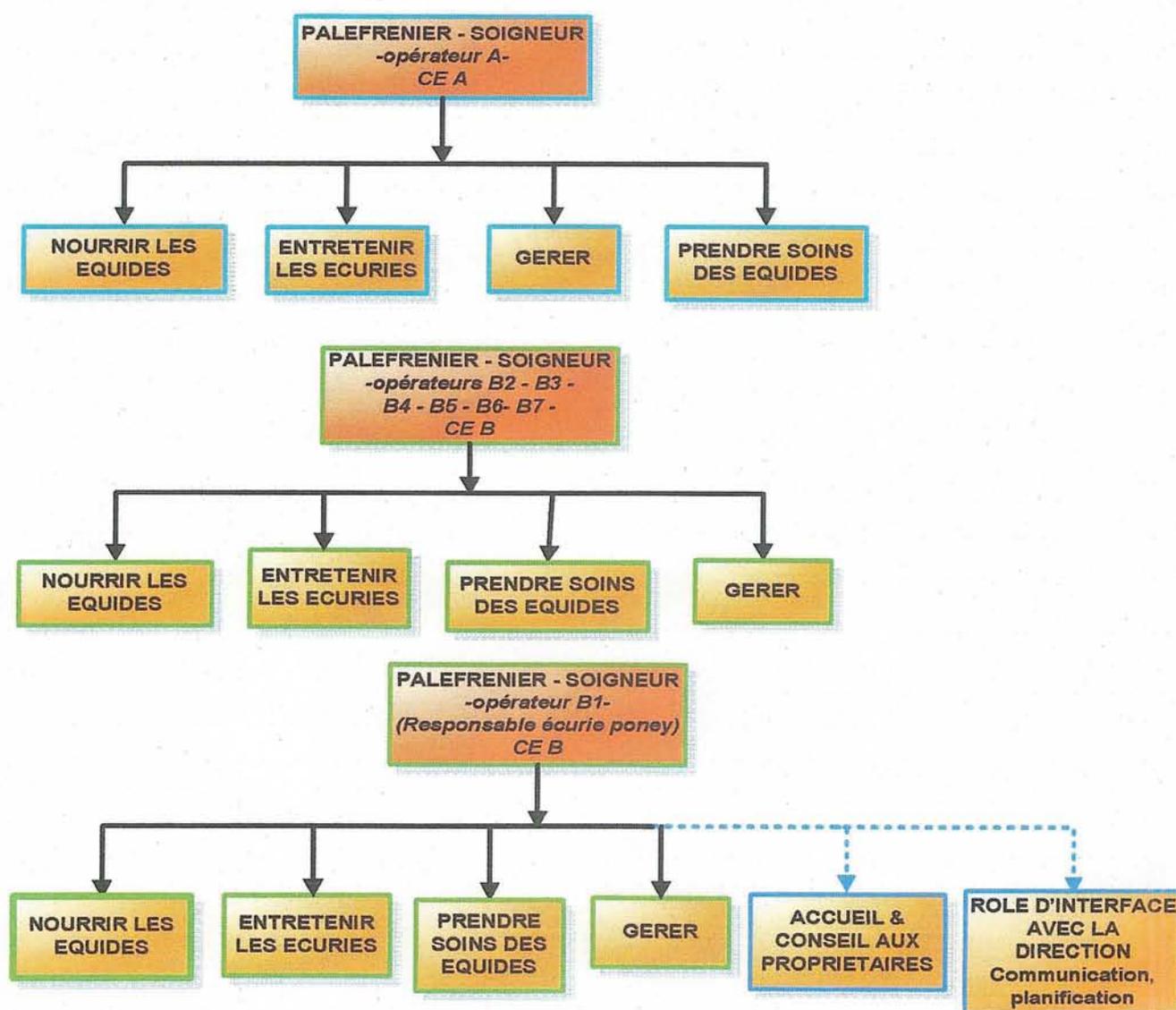


Schéma VI relatif au CEA (cadres turquoise)

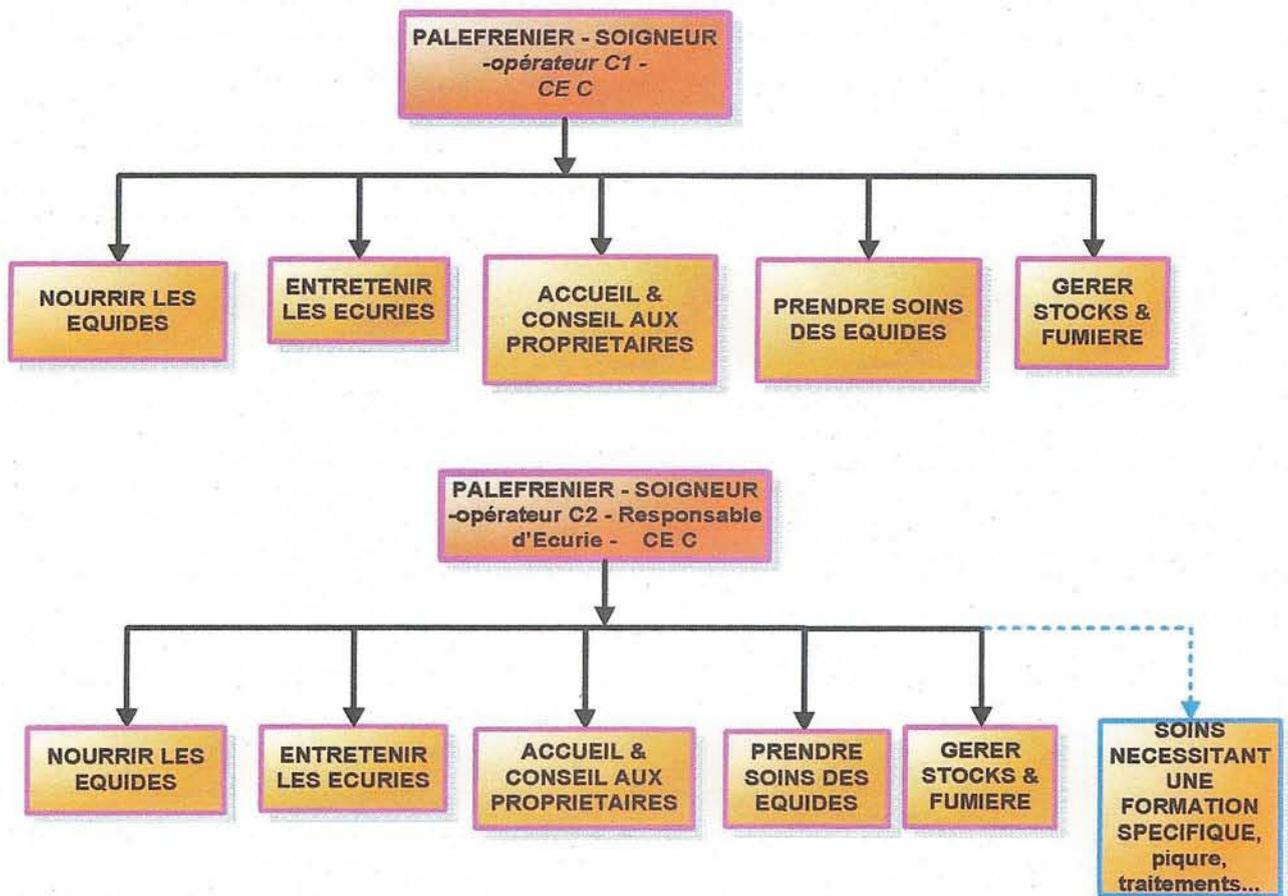


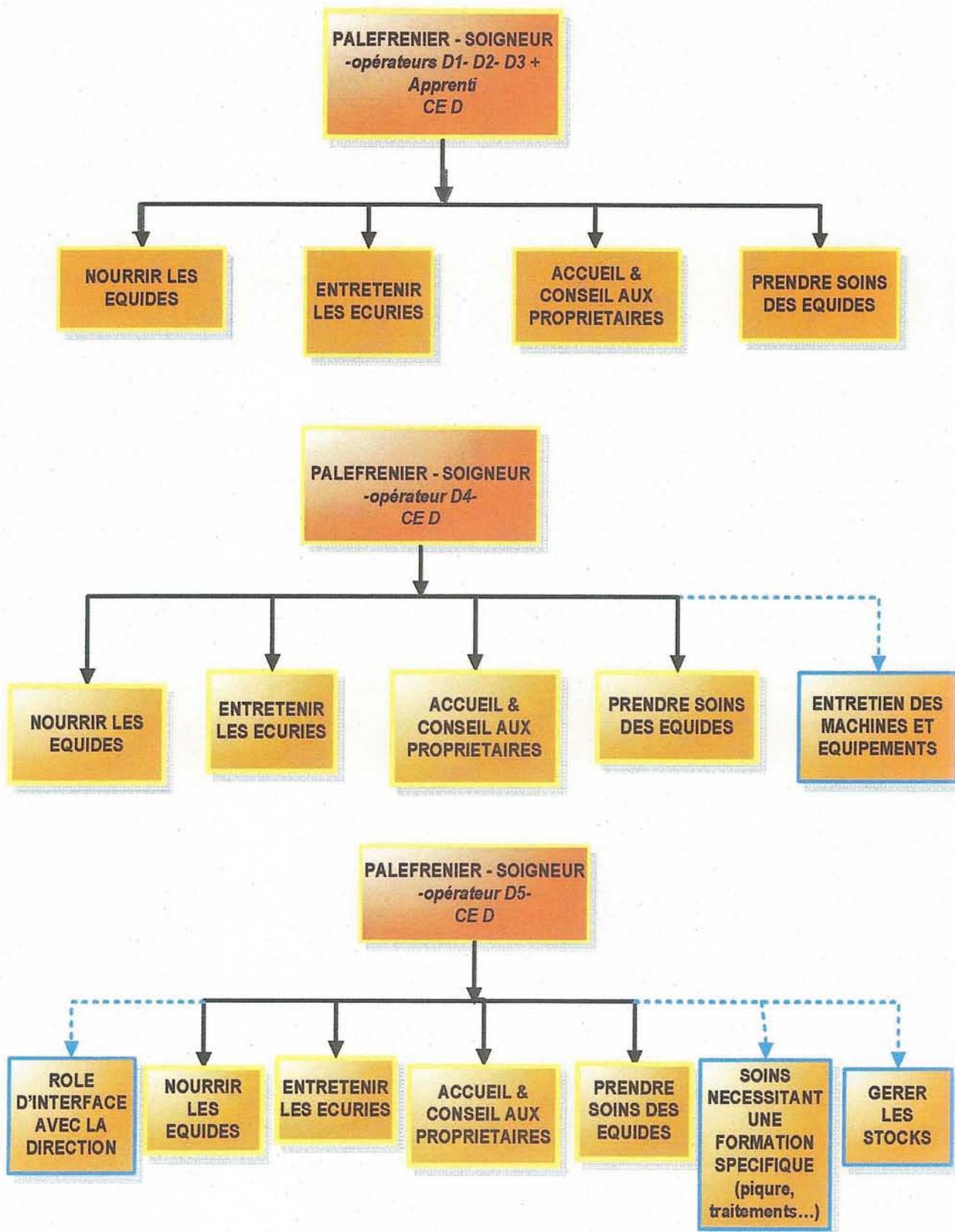
Schémas VII et VIII (CEB cadres verts)

Ci-dessus, on trouve les grandes lignes des objectifs de travail que l'entreprise fixe aux opérateurs. En fonction des opérateurs, compte tenu de leur responsabilité, de leur formation ou de leur expérience, il existe certaines tâches supplémentaires. Il s'agit des tâches encadrées de bleu marine qui viennent donc s'ajouter à celles dévolues aux autres opérateurs.

Comme on peut le noter, l'opérateur A travaillant dans le CEA a les mêmes tâches à réaliser que 6 opérateurs du CEB, seul le responsable de l'écurie poneys a une mission plus élargie, avec notamment un rôle de liaison avec la direction de l'entreprise quant à l'organisation du travail, mais aussi en ce qui concerne la gestion des stocks. Dans le centre équestre C, les palefrenières assument quotidiennement 5 tâches, et il revient à la responsable d'écurie d'effectuer les soins plus sérieux compte tenu de sa formation et de son expérience de 2 années à seconder un vétérinaire.

Schémas IX et X (ci-dessous) relatifs au CEC :





Schémas XI, XII et XIII (ci-dessus), relatifs au CED.

Dans le centre D, l'opérateur D4, reconnu travailleur handicapé, est doté d'une formation initiale de mécanique générale, ce qui lui permet d'utiliser cette compétence supplémentaire pour effectuer l'entretien des machines, les réparations sur les équipements... Le responsable palefrenier, en revanche, est chargé des premiers soins vétérinaires (comme des piqûres par exemple). Il a également un rôle d'interface entre la hiérarchie et le reste de l'équipe, et fait remonter les besoins (stocks...), les difficultés.

5. 2 vers une analyse plus fine

Chacune des tâches prescrites citées peut faire l'objet d'une analyse plus fine et ainsi nous laisser voir comment elles se déclinent. Néanmoins, si le détail des 4 principales activités figure ensuite sous forme de logigrammes, nous avons choisi de restreindre notre recherche de compréhension plus fine à deux tâches qui nous apparaissent pertinentes. En effet, nous analyserons plus spécialement les tâches de "*distribution des repas*" et "*de nettoyage des écuries*" et nous présenterons rapidement le détail des autres tâches (à savoir "*gérer*" et "*prendre soin*") en annexes. Comme on pourra le voir ci-après, les deux tâches sélectionnées impliquent d'évoluer sur un maximum de lieux différents du centre équestre (voir les figures  qui le montrent dans le schéma XIV dans les pages qui suivent). Par conséquent, nous supposons que les questions autour de l'adaptation des aménagements se poseront, on peut le supposer, de manière plus récurrente, pour ce type de tâches.

Dans un second temps, nous nous attachons à relever les contraintes associées à la tâche. La notion de contrainte, qui se constitue des éléments du travail conditionnant la réalisation de l'activité, peut être vue dans une dimension physiologique, afin d'appréhender "*l'ensemble des influences physiques imposées à l'homme par le milieu dans lequel il séjourne*"¹⁸. Ici, en

¹⁸ Vocabulaire de l'ergonomie, sous la direction de Maurice de Montmollin, édition Octares, 1997, page 99.

l'occurrence, nous l'entendons de façon plus large avec les influences relevant de l'environnement professionnel (considérations économique, technique, voir symbolique). Les effets générés par ces contraintes, peuvent se caractériser par des conséquences en termes d'atteintes à la santé et/ou des conséquences en termes de la qualité, de la quantité du niveau de productivité, (précisément : nombre de boxes entretenus et avec quel degré de "perfection) puisqu'il se retrouve contraint à faire des choix.

A/ Tâche '*Nourrir les équidés*'

a) *Situation de travail relative à la tâche*

Le schéma XIV (réalisé suite aux observations de l'activité du palefrenier A) ne souligne en aucun cas l'aspect répétitif de l'activité mais vise à mettre en évidence les tâches effectives et sous tâches que l'opérateur doit réaliser pour atteindre son objectif (à savoir nourrir les animaux), en relation avec l'endroit de sa réalisation. Ces tâches sont donc associées à 8 lieux différents (une tâche pouvant impliquer plusieurs lieux). Le palefrenier est donc contraint d'y transiter ou de s'y arrêter.

Concrètement, nourrir les équidés s'avère être une tâche plus complexe qu'il n'y paraît à premier abord. Pour le grain, l'opérateur A doit remplir la brouette puis se rendre aux boxes pour le distribuer en prenant en compte les spécificités des équidés (traitements vétérinaires, régimes...) ; pour le foin et la paille, l'opérateur doit chercher les ballots nécessaires en saisissant ceux du haut en premier, puis les amener dans l'allée, les ouvrir, puis après avoir trié et jeté les parties abîmées par l'humidité, il se charge de répartir les doses nécessaires devant chacun des boxes, enfin, la distribution peut avoir lieu.

De plus, l'opérateur doit effectuer des manutentions de charges durant la phase de préparation de la nourriture, et doit transporter durant ses déplacements d'un lieu à l'autre, d'un box à l'autre, le grain et le foin à l'aide de brouettes.

L'opérateur ouvre et ferme le box à chaque distribution des rations. A raison, par exemple de 4 repas quotidiens par animal, cela représente 240 manipulations de portes journalières uniquement pour la distribution des repas. Le degré de *maniabilité lors des ouvertures* et des fermetures peut être souligné, d'autant plus que cela concerne toutes les tâches qui nécessitent d'entrer et de sortir du box (nourrir, curer, pailler, soigner, emmener au paddock...).

Tout cela implique, on peut le voir, de la manutention, du port de charge et des déplacements. La situation de travail implique des contraintes, et les tâches mises en lien avec les équipements peuvent s'avérer alors sources de risques. Ainsi pour les réaliser, l'opérateur transite par différents lieux dotés de différents revêtements. Pour cette tâche, la grande part de ces déplacements ce fait avec la brouette 'en mains', et celle-ci se trouve être plus ou moins chargée. Les risques de glissade, de chute existent compte tenu des revêtements et de la pente.

L'ensemble de la description de la tâche "Nourrir les équidés" est généralisable aux autres palefreniers des différents centres, à quelques différences près (utilisation de matériel différent notamment) ; néanmoins ce qui diffère de manière plus marquée, d'un centre à l'autre, relève des contraintes comme nous le verrons après.

Les déplacements qu'il doit faire, notamment par la pente traversant le centre équestre, sont également notés sur le schéma XIV. Pour montrer ces déplacements et la place qu'ils peuvent prendre dans l'activité du palefrenier, nous ajoutons 2 calques les illustrant pour les deux tâches principales analysées ici (page 52 et page 57). Ces schémas montrent le circuit adopté par l'opérateur et surtout ce que demande comme déplacement le curage d'un seul box, par rapport par exemple aux déplacements engendrés par la réalisation de la tâche "*nourrir (tous) les équidés*".

Distribution des repas dans le CEA

Schémas XIV

Rappel

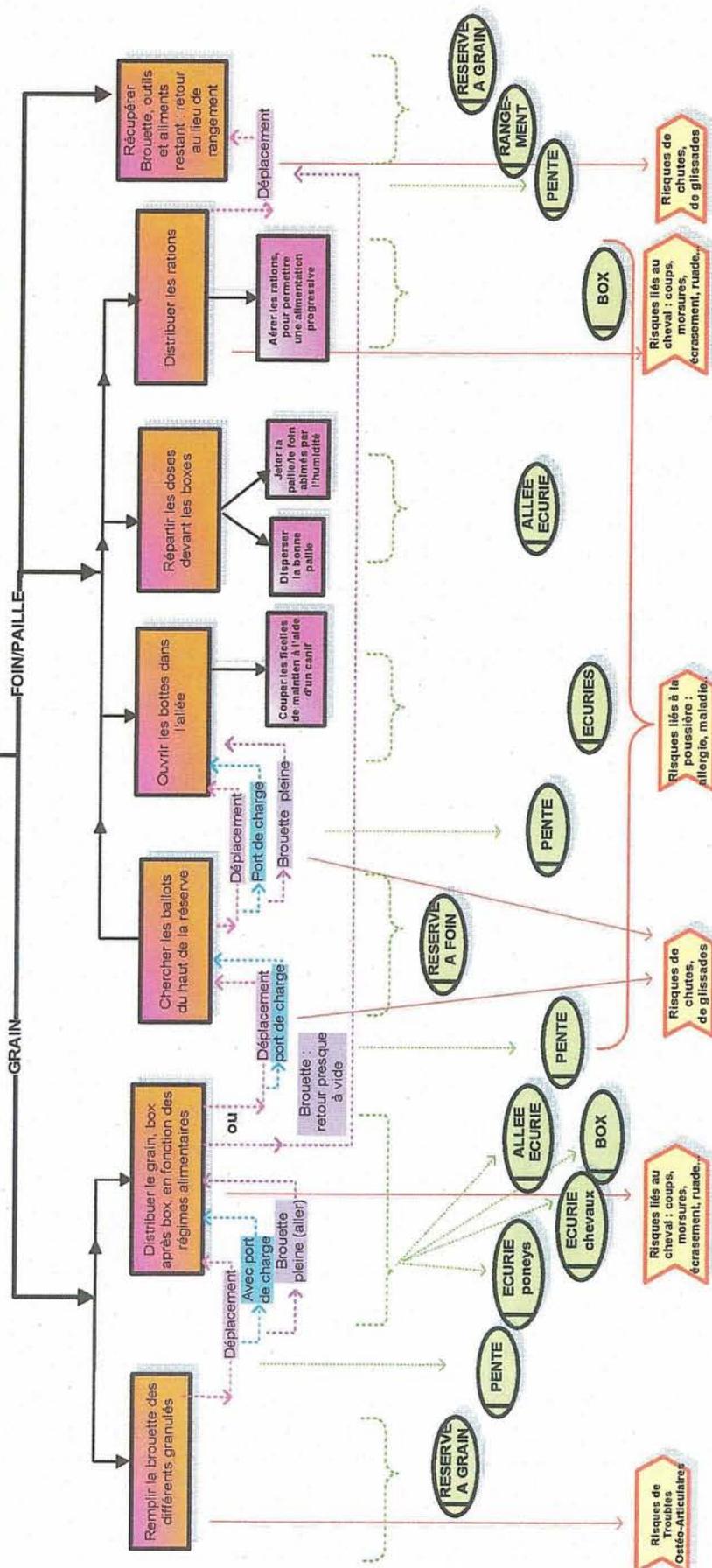
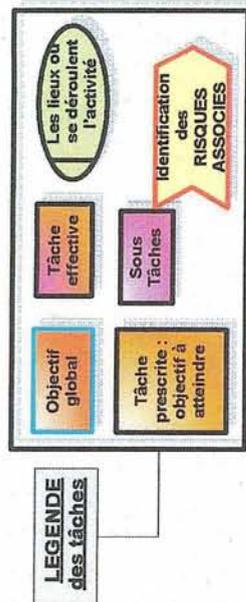
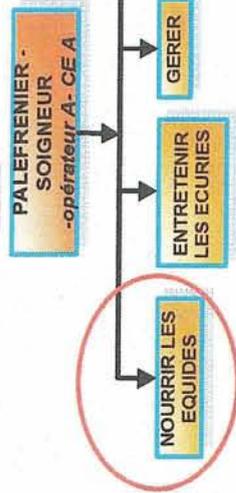
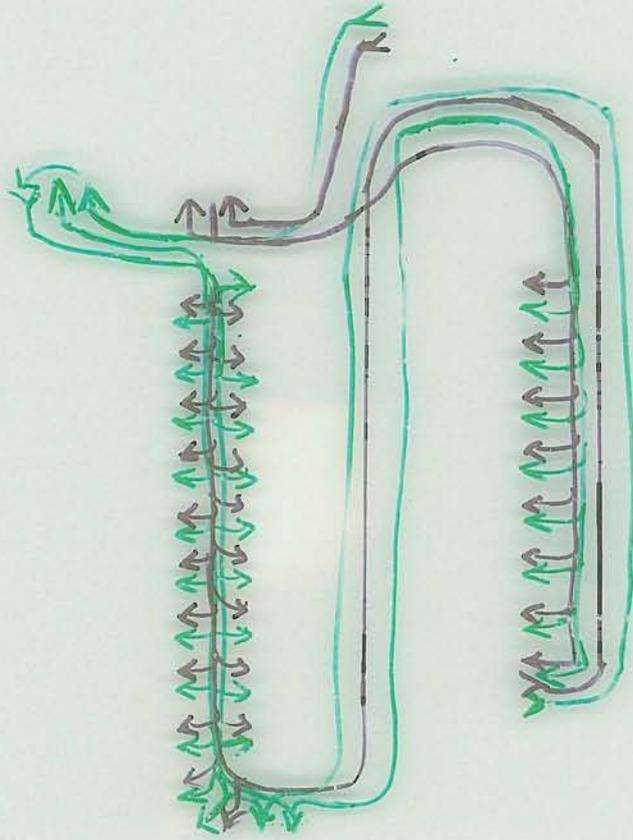


Illustration sur le site CEA des déplacements.

- Tâche concernée :
"Nourrir les équidés" (ensemble
des animaux en boxes)

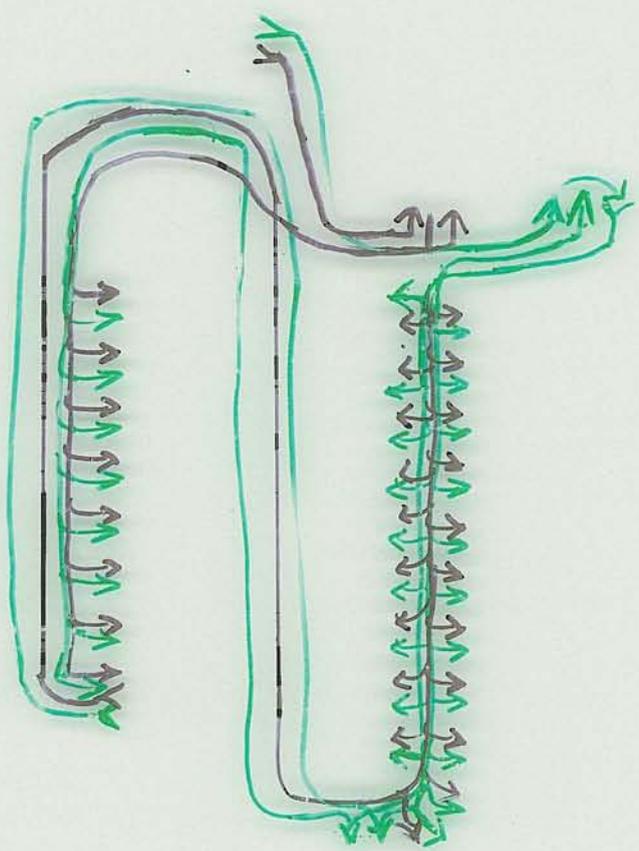
- Légende
 - → Déplacements lors de la distribution du grain
 - → Déplacements lors de la distribution du foin
 - → Départ de l'opérateur
 - → Arrivée de l'opérateur



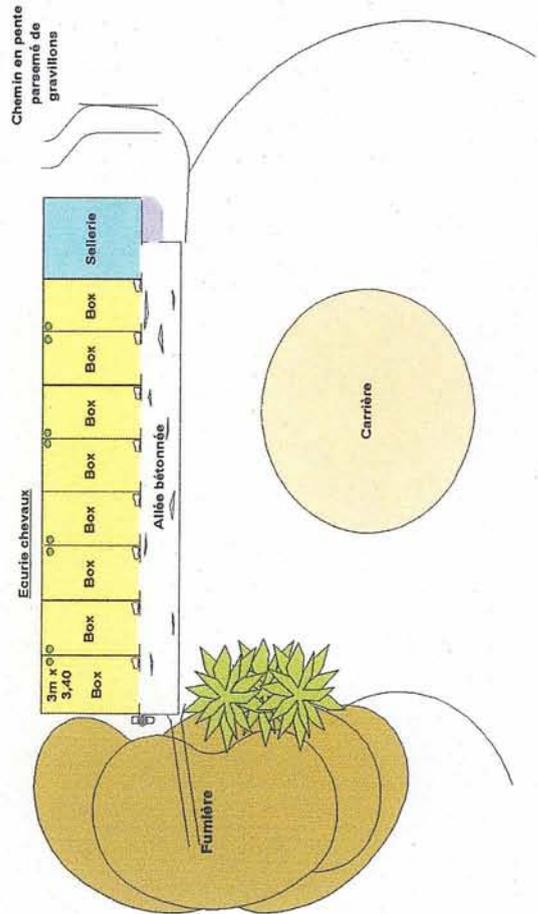
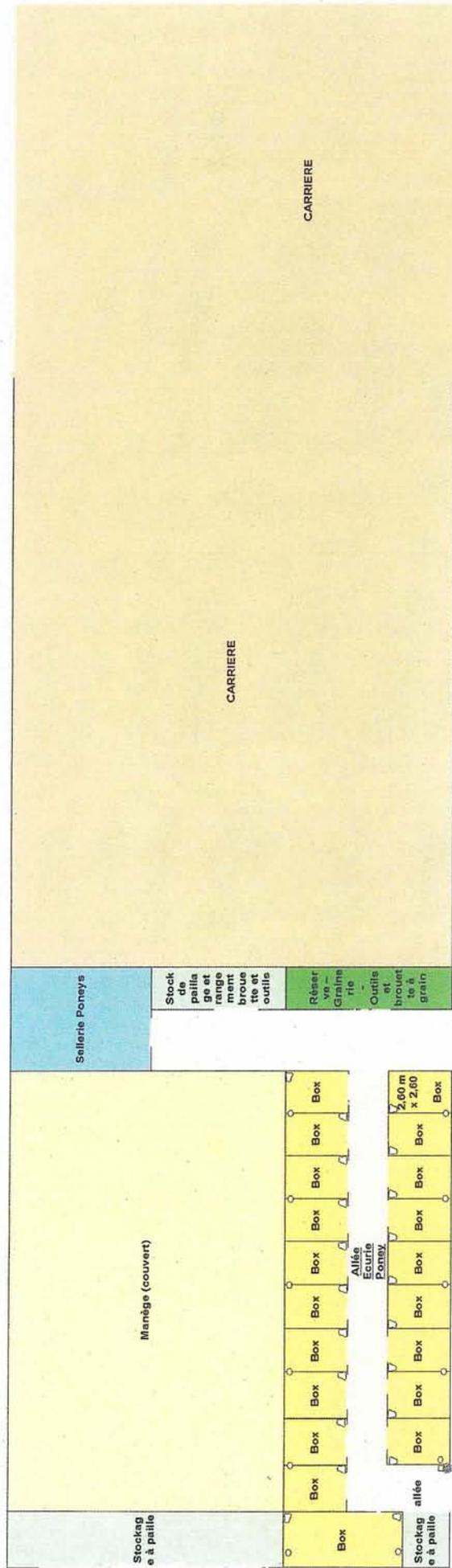
: sámmuonno áhohi.
 Áhohi "áhohi áhohi"
 (áhohi no áhohi áhohi)

Áhohi áhohi áhohi
 áhohi áhohi áhohi

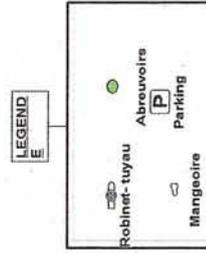
áhohi áhohi áhohi
 áhohi áhohi áhohi
 áhohi áhohi áhohi
 áhohi áhohi áhohi
 áhohi áhohi áhohi
 áhohi áhohi áhohi
 áhohi áhohi áhohi



CEA, schéma 1 (pour rappel)



Maison avec le club house au rez de chaussée



P

PONTON
↓
↓

b) Les contraintes relevées

En ce qui concerne la préparation de nourriture (pour l'opérateur A du CEA) en l'absence d'équipements spécifiques pour stocker le grain (silo), la manutention de sacs de grain du stock à la brouette est rendue nécessaire pour réaliser la distribution des granulés. Néanmoins, lorsque ces manutentions correspondent à un port de charges lourdes, elles peuvent s'avérer être un facteur concourant au risque (troubles ostéo articulaires, *voir schéma XIV pour les risques associés et l'annexe 3 pour le tableau des risques et facteurs de risques relevés*). De plus comme les livraisons sont espacées compte tenu de la difficulté d'accéder au site par un "ponton", les livraisons rares contraignent à un stockage important, et à positionner une partie des sacs *en hauteur*. Cela complexifie cette partie de la tâche et peut provoquer des postures coûteuses pour l'opérateur.

Le sol au revêtement gravillonné, a été choisi pour limiter les risques de glissades dans la pente. En contrepartie, il s'avère être contraignant lors de la traction de la brouette, puisque le gravier freine l'avancée et que l'opérateur est obligé de forcer pour conserver une vitesse de déplacement régulière.

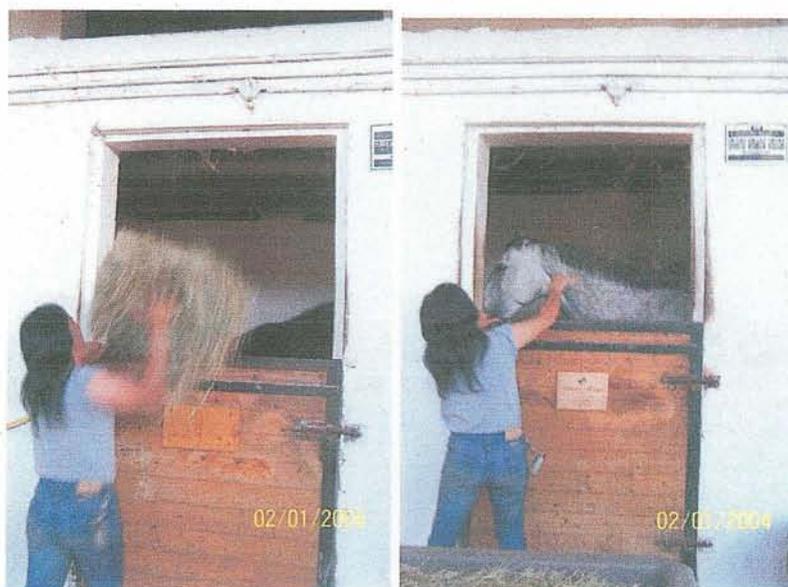
Les déplacements avec la brouette pleine sur un terrain descendant et ascendant (différence de niveaux) engendrent des sollicitations différentes au niveau des membres supérieurs mais aussi au niveau du dos et des membres inférieurs. En effet, il s'agit pour l'opérateur de tracter la brouette lors de la montée et de retenir celle-ci lors de la descente.

Par ailleurs, des risques d'accidents subsistent et notamment ceux qui sont liés à l'animal qui peut réagir violemment lors de l'arrivée du grain ou du foin (*voir annexe 3 : tableau des risques associés et des facteurs concourant ou freinant les risques*).

En ce qui concerne le CEB, qui est une immense structure très ancienne, les contraintes majeures sont liées à la structure des bâtiments. Ceux-ci sont presque totalement ouverts sur l'extérieur pour l'ensemble des écuries,

exception faite pour celle réservée aux poneys. Les ballots de foin utilisés pèsent environ 300 kilogrammes par unité et nécessitent l'aide d'un engin (tracteur équipé d'un bras frontal) pour la manipulation. Néanmoins, les ballots sont pré découpés, mais les "morceaux" restent lourds et nécessitent parfois d'être aidé pour le transporter.

Les opératrices du centre équestre CEC sont confrontées à l'étroitesse du lieu de stockage du foin. Ainsi, pour remplir le véhicule de foin, elles doivent accéder à la réserve en marche arrière. Une fois le véhicule garni de foin, la distribution s'opère de manière particulière. En effet, les mangeoires des boxes ont la particularité d'être de longs râteliers en béton situés sur toute la longueur du mur au fond de chaque box. Pour distribuer les rations de foin, les opératrices lancent la dose de foin par-dessus le portillon, à la manière d'un lancer de basket ball. Ainsi, elles n'ont pas besoin d'ouvrir et d'aller au fond du box. En contrepartie cette façon d'opérer est génératrice d'envolée de débris de foin avec de la poussière.



Distribution de foin

Les opérateurs du centre *CEC* sont confrontés à l'impossibilité temporaire pour le fournisseur de grain de livrer les denrées directement dans les silos prévus à cet effet. Ils doivent donc assumer la manutention du grain des sacs vers la brouette puis pousser ou tirer celle-ci le long des allées des écuries.

c) Les aspects favorables et les facteurs de non accidents

Au CEA, la relative proximité des écuries (notamment des poneys) par rapport à la grainerie, limite la réalisation de déplacements longs sur le site.

La position des mangeoires immédiatement sur le côté en entrant dans le box semble faciliter la réalisation de la tâche. En effet, cela évite d'entrer totalement dans le box à un moment où généralement l'animal est excité à l'idée de s'alimenter. De plus, comme le cheval se met de face pour suivre l'arrivée de sa ration, cela qui peut participer à limiter les coups de sabot.

B/ Entretien des écuries

a) *Situation de travail relative l'entretien des écuries :*

La tâche "entretenir les écuries", comme on pourra le voir est complexe. Pour réaliser cette tâche, le palefrenier A doit réaliser quatre tâches prescrites qui sont, tout d'abord, le curage des boxes, puis l'évacuation du fumier, ensuite le paillage des boxes et enfin, balayer les résidus de fumier et de paille de l'allée adjacente aux boxes. Mais chacune de ces tâches prescrites se décline en une ou plusieurs tâches effectives comme le montre le schéma XV. Ces tâches effectives demandent la réalisation de déplacements, nécessite de la manutention, et le transport de charges lourdes (fumier, paille...).

Concernant le curage :

Le schéma XV reprend en détail les éléments de l'activité dans le CEA qui a été associée à un nombre de risques non exhaustif (schéma qui peut être mis en lien avec le tableau des risques en annexe).

Entretien des écuries dans le CEA

Schéma XV

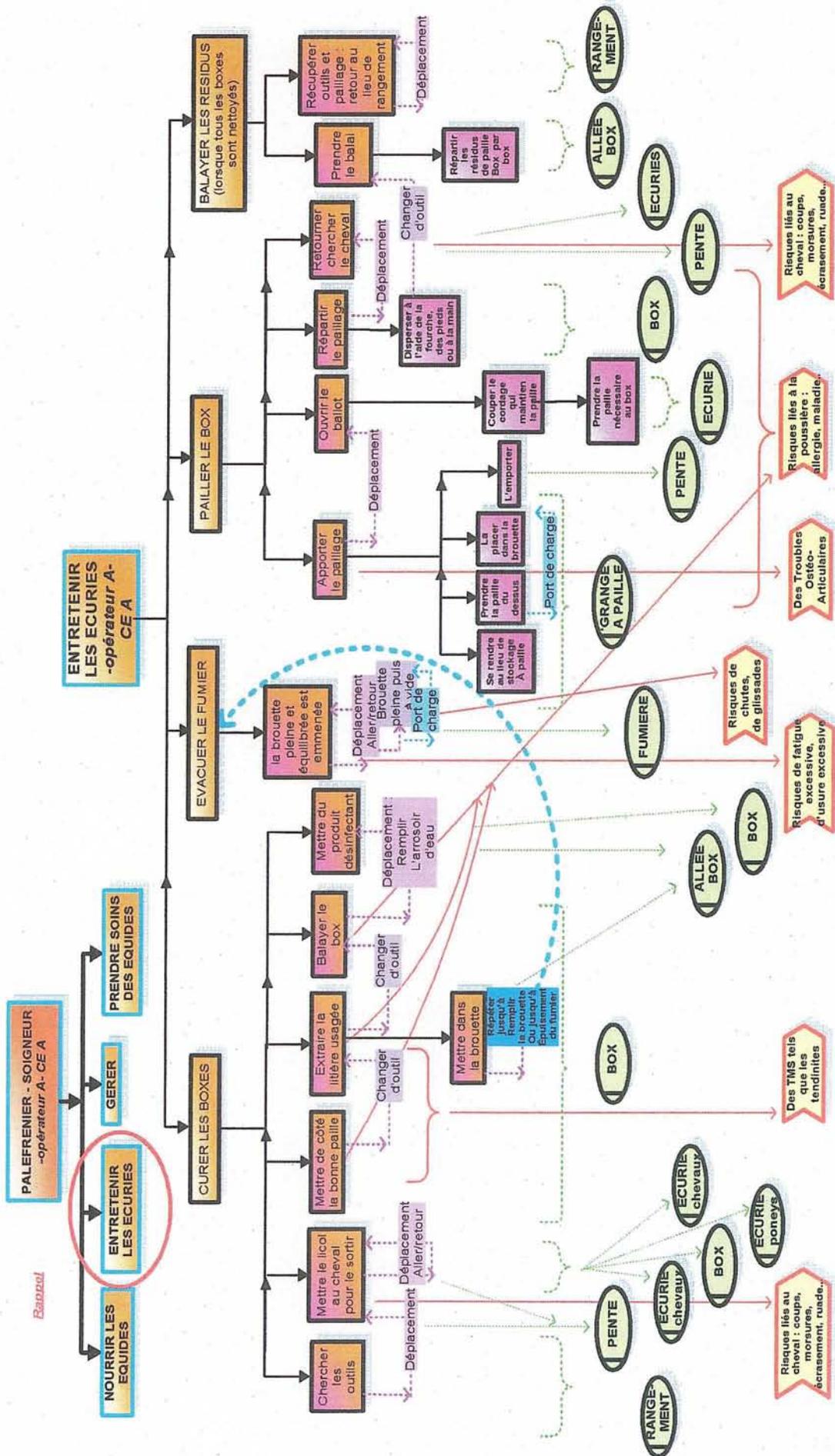


Illustration des déplacements pour le site CEA (opérateur A).

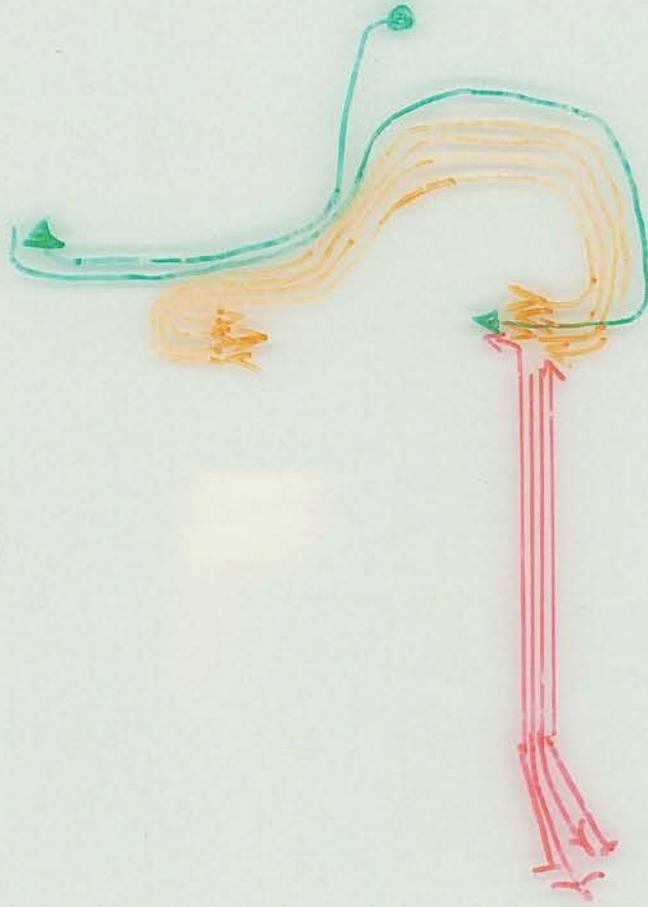
• Tâche concernée : Nettoyer 1 box

Légende : Pour le curage d'un box

● → Premier trajet permettant de récupérer une brouette + les outils + quantité de paillage pour plusieurs boxes.

> → Trajets relatifs aux transports du charbon d'un box à l'autre (2 fois avec et 2 fois sans)

⇨ trajets avec la brouette pour évaluer le fumier



(A modelogor) AED sgr az wep zhuemodshyjsk ob naito stavlyi

rod i rojettsin : samsonos shosyt.

rod mib opawo sh woi : shenopel

sh imotomwq tojot saimof 

shuad + shuawel amu vaxodwast

wep spodliwq sh shudwup + axerl kusiswul

sh shafomest wu fider shojot 

to suw zief shantwul to rod mib shant (amozief)

wep shuawel sh suw shojot 
saumwq sh wudawo

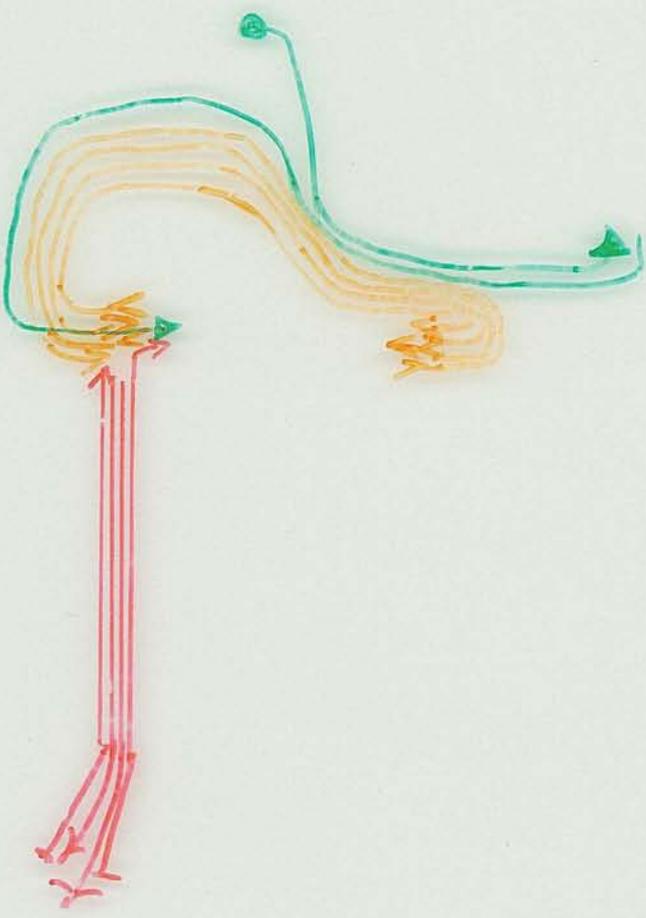
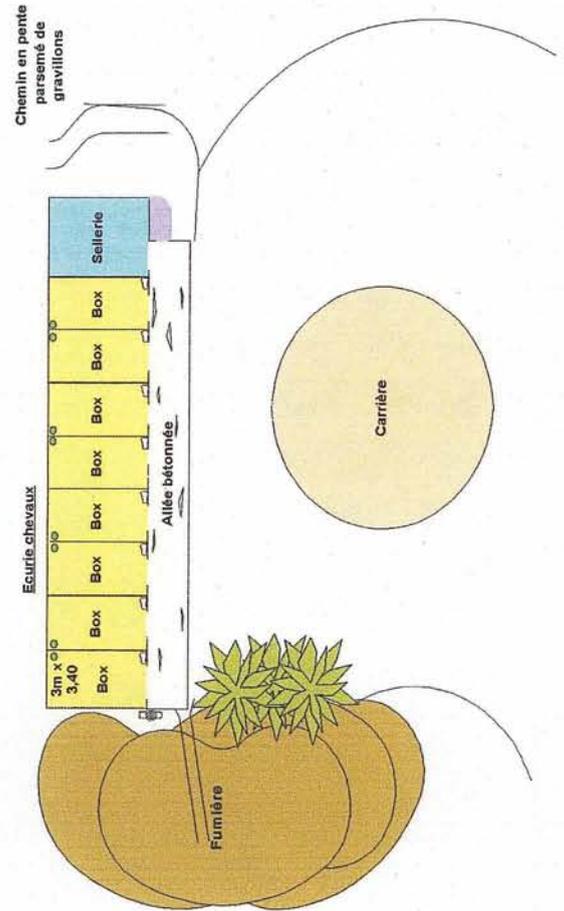
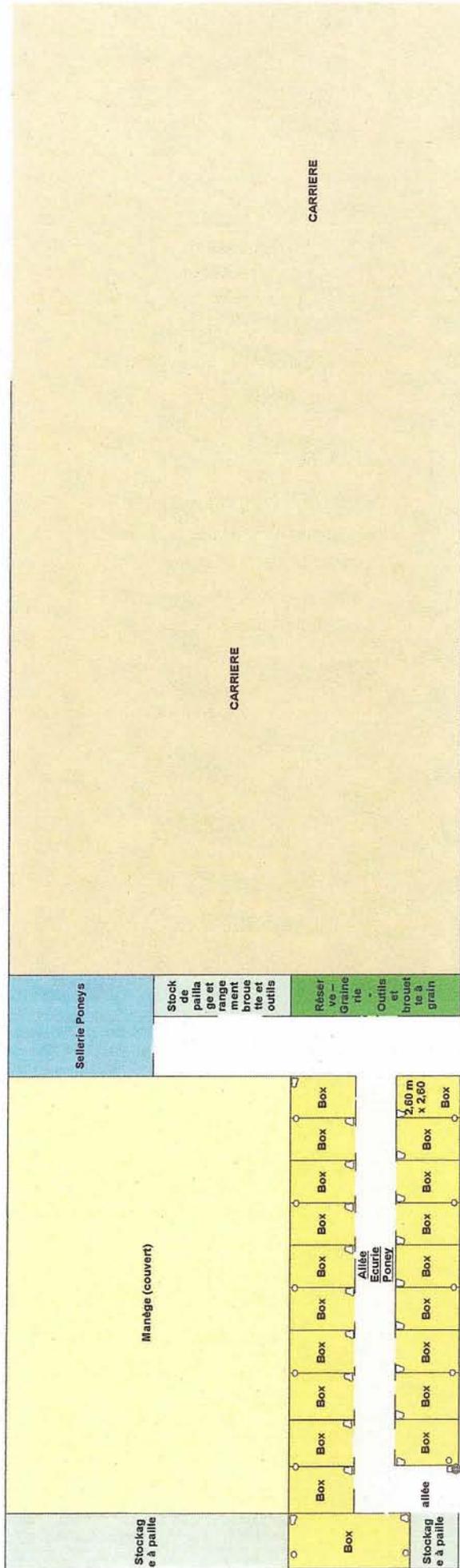
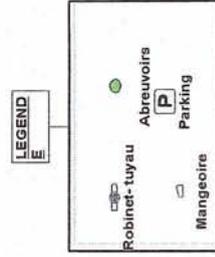




schéma 1 (pour rappel)



Maison avec le club house au rez de chaussée



P

PONTON
↑
V

L'opérateur A apporte brouette et outils (balai, fourche et pelle) et le paillage devant le premier box. Puis il transfère le cheval, après l'avoir équipé d'un licol, vers un box de l'écurie poney qui est vide (le curage ne se fait pas en présence du cheval). Une fois dans le box, il commence par trier (sous une lumière partiellement naturelle) le paillage (paille d'orge). Celui qui n'a pas été souillé est mis sur le côté tandis que toute la paille souillée est saisie à la fourche. Il tasse au maximum la litière usagée sur la brouette et va la déverser à la fumière. Celle-ci, qui est au même niveau que l'allée des écuries chevaux n'est vidée qu'une fois l'an, ce qui fait qu'il est plus ou moins difficile de répartir le fumier selon la période de l'année.

Le palefrenier est contraint à faire de nombreux aller-retour entre les boxes du haut et du bas, et entre la fumière et les boxes. Une fois le curage fait, le balayage du box fini, il remplit l'arrosoir d'un mélange d'eau et de désinfectant qu'il déverse partiellement sur quelques fractions du box. Le paillage non souillé est étalé sur le sol. Il ajoute une bonne dose de paille. Pendant qu'il répartit la paille, de la poussière s'élève dans l'air ambiant. La qualité de paillage est variable en fonction des livraisons. La brouette est très basse tandis que l'opérateur est grand, ainsi, à chaque fois qu'il saisit l'engin, il doit se pencher plus.

Dans le CEB, il en est tout autrement. Le curage se fait en présence du cheval sauf s'il est en cours. Les opérateurs travaillent en binôme. Par exemple pour le nettoyage des boxes dans la cour des 49 boxes, trois équipes de deux opérateurs se répartissent les 3 allées et commencent le nettoyage dans le même sens rotatif pour ainsi favoriser la circulation des 3 tracteurs équipés de bennes. Les engins sont placés presque en parallèle des allées à quasi équidistance des portes des premiers boxes à curer. La hauteur de la benne paraît plus haute que le plus grand d'entre eux, ce qui a pour conséquence pour chacun d'entre eux de devoir jeter le contenu de leur fourche au-dessus des parois. Cela implique de lever à chaque fois les bras au-dessus du niveau du cœur, même au dessus de la tête. Ce geste est de très nombreuses fois répété pour permettre le nettoyage des boxes.

Dans l'écurie poneys, le véhicule entre dans l'allée, ce qui permet aux opérateurs de se placer dans les boxes face à face et de faire rentrer une part du fumier par l'arrière de la benne qui, lui, est ouvert et bien moins haut.

En ce qui concerne les palefrenières du CEC, elles se répartissent les boxes par allées. Quand l'une a en charge le nettoyage des boxes de l'écurie "propriétaire", l'autre a les chevaux club. Cela a une implication sur le travail puisque la première travaille en présence du cheval, et l'autre doit gérer l'entrée et la sortie de l'animal vers un paddock au moins le temps du nettoyage. De plus leur outil de travail diffère. L'une est équipé d'un transporteur (sorte de 4X4 au coffre ouvert pour servir de petite benne) qui a été "bricolée". En effet, des planches en bois ont été ajoutées pour donner de la hauteur. Sa collègue est équipée d'un petit tracteur équipé d'un godet arrière.

b) Diversité et contraintes :

L'évacuation du fumier

Les déplacements sur la fumière (opérateur A) sont nombreux et difficiles à réaliser surtout avec la brouette pleine, lors de la montée, puisque l'opérateur grimpe littéralement dessus avec pour seule aide, des planches de bois pour éviter l'enlèvement et une prise d'élan. Des risques de glissade existent, et même à vide, lors de la descente. En période de pluie, il nous explique que la matière qui prend l'eau a tendance à se tasser, mais n'est pas rendue plus praticable pour autant. L'accès au sommet de la fumière n'étant pas facile, pour éviter la multiplication des trajets et des déversements, mais aussi pour équilibrer la brouette et éviter les incidents, l'opérateur remplit celle-ci au maximum.



Opérateur "grim pant et atteignant le sommet de la fumière.

- Les opérateurs du CEB, semblent, au premier abord, avoir moins de déplacements à réaliser à pied, puisque la taille du site exige de faire appel aux engins pour transporter les matières. Ce constat finalement ne se vérifie pas. Les déplacements sont fonction de l'activité : pour les distances importantes et pour le transport des matières, ils se font toujours en véhicule. En revanche, pour d'autres parties du travail, cela n'est pas le cas. La tâche d'entretien des écuries oblige les palefreniers soigneurs à des épisodes de piétinements (lors du curage partiel pour les boxes peu sales et du paillage) et à des micros déplacements sur des distances allant d'environ 2 à 6 mètres (action très répétée entre le box et la benne du tracteur). Ces déplacements s'accompagnent souvent de port de charge : le poids des outils, des matières utilisées et de celles qui sont évacuées.

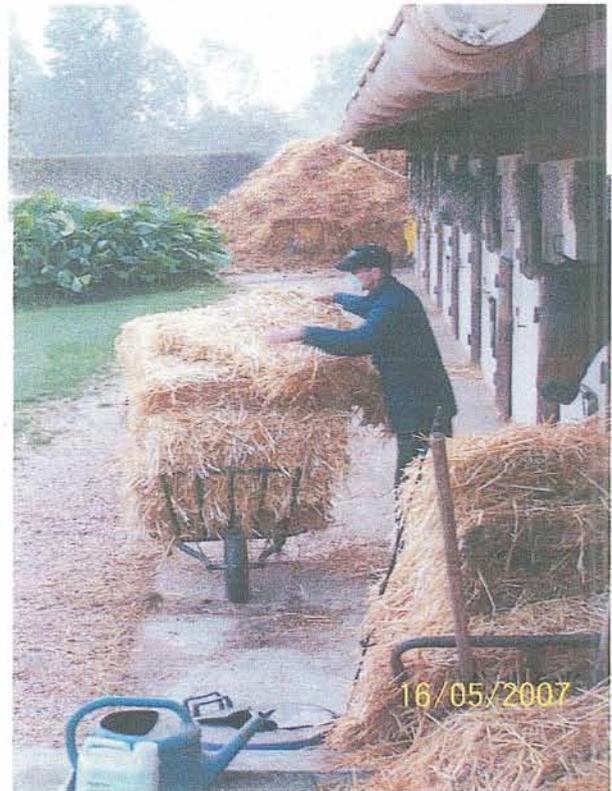
Au sein du CED, la majorité des actions de nettoyage se fait à l'aide de la benne qui est tractée par un véhicule qui frôle presque les gouttières. Alors que lors des déplacements du fumier avec le tracteur, les opérateurs ont été confrontés à plusieurs reprises à la question de la hauteur des toitures et gouttières.

Par ailleurs, l'impact de la co-activité peut être ici soulevé : pendant qu'un cavalier équipe sa monture, l'opérateur (CEA) qui effectue l'évacuation du fumier doit contourner l'obstacle. Il quitte alors l'allée bétonnée et se retrouve sur un terrain en terre (qui, lorsqu'il pleut, s'avère très difficilement praticable avec la

boue, la roue de la brouette s'enfonce) ; le chemin qui est emprunté alors est inadapté à la réalisation de la tâche et implique un coût pour maintenir l'équilibre nécessaire à l'opérateur.

Le paillage :

Au CEA, le ballot de paille (avec des doses pré-séparées) pèse environ 300 kilogrammes. Il faut donc couper les ficelles, et récupérer les doses nécessaires au paillage du jour. La taille du ballot et son poids, en fonction du stockage et de son accessibilité, peuvent générer des efforts supplémentaires pour s'approvisionner.



Incidents :

Les événements incidentiels, c'est-à-dire des impondérables qui viennent contrarier le déroulement de l'activité planifié par l'opérateur, sont à noter car ils impactent sur les choix des opérateurs et peuvent être très contraignants parfois, puisque les ajustements peuvent être coûteux en temps et en efforts pour les personnes concernées. En voici quelques illustrations :

- Les planches posées à même le tas de fumier, dans le CEA, s'avèrent être un support d'autant moins approprié pour circuler, que des incidents se produisent : lorsque la brouette dérape, l'opérateur n'atteint pas le sommet. De ce fait, la brouette est vidée avant, et engendre ensuite un supplément d'activité pour étaler ce contenu à posteriori.



Incident : brouette dérapant

- Dans le centre équestre B, suite à l'oubli d'outils dans l'écurie des poneys, l'opérateur doit y retourner pour nettoyer la benne du tracteur avant d'y mettre le foin (la distance est un frein à la poursuite de son activité) ;
- Dans un des centre faisant appel à la mécanisation, le tracteur tombe en panne, pour recharger la batterie l'opérateur est contraint d'aller chercher autre véhicule et des câbles ;
- Un des opérateurs du CED est en présence d'un cheval qui ne se laisse pas faire malgré la demande du palefrenier de se ranger de côté afin de continuer le curage. Cela nécessite alors que l'opérateur prenne du temps pour rassurer l'animal avant la réalisation de sa tâche ou au contraire à lui donner une 'tape' pour le faire obéir ;
- Un propriétaire estime le paillage du box de son cheval insuffisant et demande à l'opératrice du CEC d'ajouter du paillage frais ;

- Après avoir nettoyé les écuries, les allées... l'opératrice C1 constate que des cavaliers qui douchent les équidés, puis nettoient leurs sabots, sur place détritrus et crottins dans les douches (conséquence : le palefrenier doit déboucher le conduit d'évacuation).

Les aspects favorables

En ce qui concerne les abreuvoirs, le gérant a le choix de faire équiper écuries et paddocks d'abreuvoirs reliés à des conduits d'eau, comme c'est le cas pour les abreuvoirs automatiques. Cela limite les ports de charges évitables.

Le cheval peut être conditionné ce qui peut s'avérer utile dans la réalisation de l'activité (heures des repas, ne pas sortir du paddock avec des barrières électrifiées, déplacement dans le box pour faciliter le travail du palefrenier soigneur...).

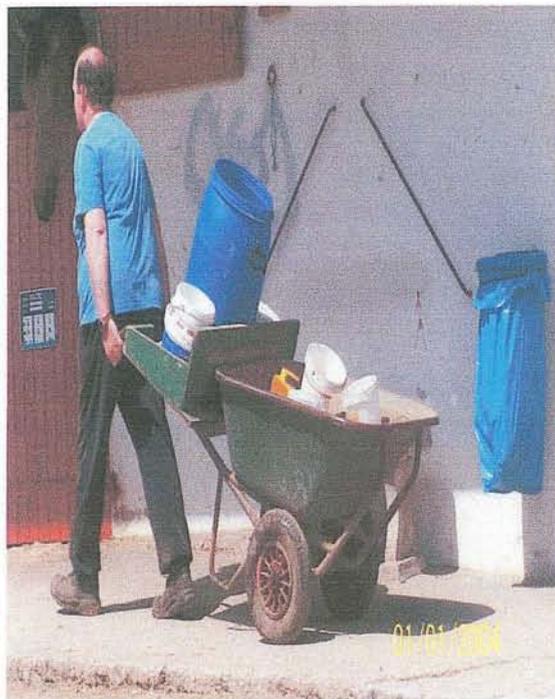
Ainsi, après avoir identifié les contraintes rencontrées par les palefreniers-soigneurs, il s'agit maintenant de faire le lien entre l'influence qu'elles produisent en termes de stratégies, "*trucs et astuces*" mises en œuvre pour atteindre les résultats escomptés.

5.3 Les pistes de solutions développées par les opérateurs

Pour atteindre les objectifs prescrits, ou qu'ils se donnent, malgré les variations (et les incidents) émanant du système technico-organisationnel, de l'environnement (comme le climat), ou d'eux-mêmes (leur propre état interne), les opérateurs mettent en place des processus de régulations. Ces réponses peuvent se mettre en place par la réalisation d'un travail à plusieurs, par la création d'un objet ou par le détournement d'objets existants par exemples.

AI Artefacts, détournements et ajouts à l'existant des opérateurs

Parfois, ce sont des outils de travail qui sont bricolés. Comme c'est effectivement le cas au CED, où l'un des opérateurs a conçu une brouette avec des compartiments permettant de transporter les rations des régimes alimentaires spécifiques, les médicaments à distribuer, les doseurs et les granulés. Ce même opérateur est à l'origine d'un système basé sur la récupération d'une roue de voiture permettant d'enrouler les tuyaux de douches pour chevaux qui sinon traînerait sur le sol à un endroit de passage avec brouette.



brouette à grain bricolée

D'autres, comme au CEC, font des ajouts de planches au niveau du "coffre ouvert" du véhicule, afin de gagner en hauteur et donc en capacité de stockage, ceci afin de limiter la multiplication des allers-retours boxes- fumière.

Au CEA, le palefrenier soigneur dispose des planches pour former des "rails" d'accès au sommet de la fumière et ainsi répartir au mieux le fumier. Par ailleurs, l'opérateur A s'équipe d'un masque en papier dans l'espoir de limiter les risques liés à la dispersion de poussières.

Les opérateurs ont été amenés à ajouter deux pierres, d'un volume suffisamment conséquent, pour servir de plots à des angles de circulation à risques et éviter

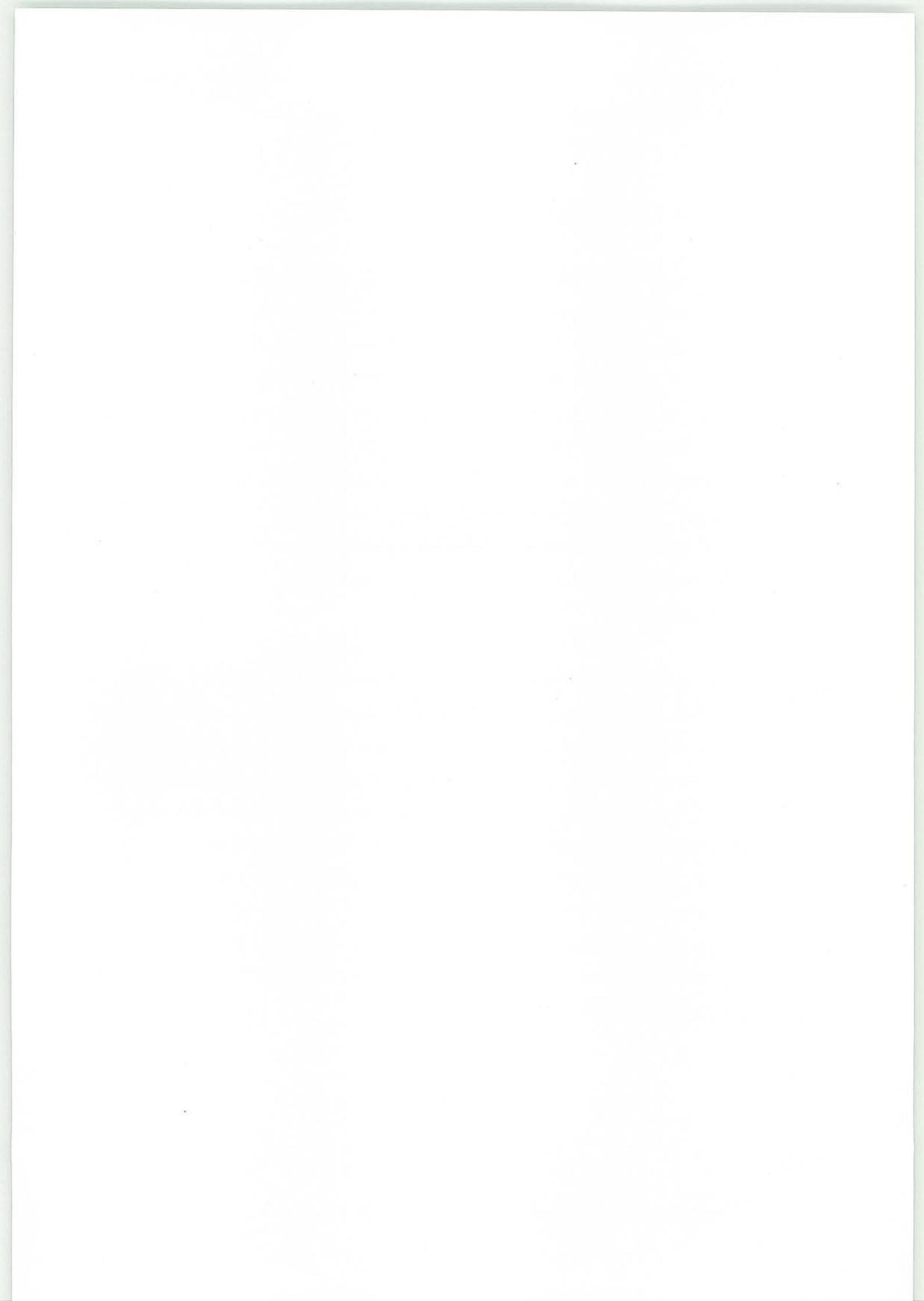
ainsi au véhicule d'arracher les gouttières relativement basses par rapport aux engins circulant sur le site CED.

B/ Organiser le travail différemment

Le travail, dans les équipes, peut se faire à plusieurs (on porte à deux la poubelle d'eau, on tracte à deux la brouette pleine de grains, on dirige son collègue dans le hangar peu éclairé, on soulève ensemble la paille ou le foin pour le transfert...). Il y a donc de la *coopération*, c'est-à-dire que l'on fait l'un avec l'autre. Parfois même, il y a de l'entraide, c'est-à-dire qu'on fait l'activité à la place de l'autre opérateur qui est pris par une autre tâche. On prend ainsi en charge l'action jusqu'au bout. Les communications entre opérateurs sont aussi un outil pour protéger l'autre et se protéger soi-même (on demande si "*c'est bon, j'peux avancer le tracteur ?*"¹⁹ avant de démarrer le tracteur). Les opérateurs du CED y sont très attentifs d'autant plus que l'un des membres de l'équipe est muni de prothèses auditives.

Un exemple illustre les difficultés que peuvent avoir certains opérateurs lorsqu'ils se retrouvent seuls à gérer une tâche qu'ils réalisent habituellement à 2 : pallier l'utilisation d'équipements défaillant. Ainsi, dans le CEB, un opérateur utilisant un engin automoteur de manutention à bras télescopique pour approvisionner les écuries en paille en la déposant sur un chariot, se retrouve en difficulté en raison du sol non plat et du chariot qui glisse. Pour permettre de stabiliser le chariot, l'opérateur utilise un balai en guise de cale. Il suspend à proximité du chariot réceptionnant la paille le bras de l'engin automoteur, puis il descend du véhicule, vient ajuster le chariot avec le ballot de paille, puis remonte pour en déposer le contenu. Cette action se trouve habituellement facilitée par un travail en binôme, coopération qui s'instaure naturellement.

¹⁹ Verbatim extrait d'échanges entre les opérateurs du CE D



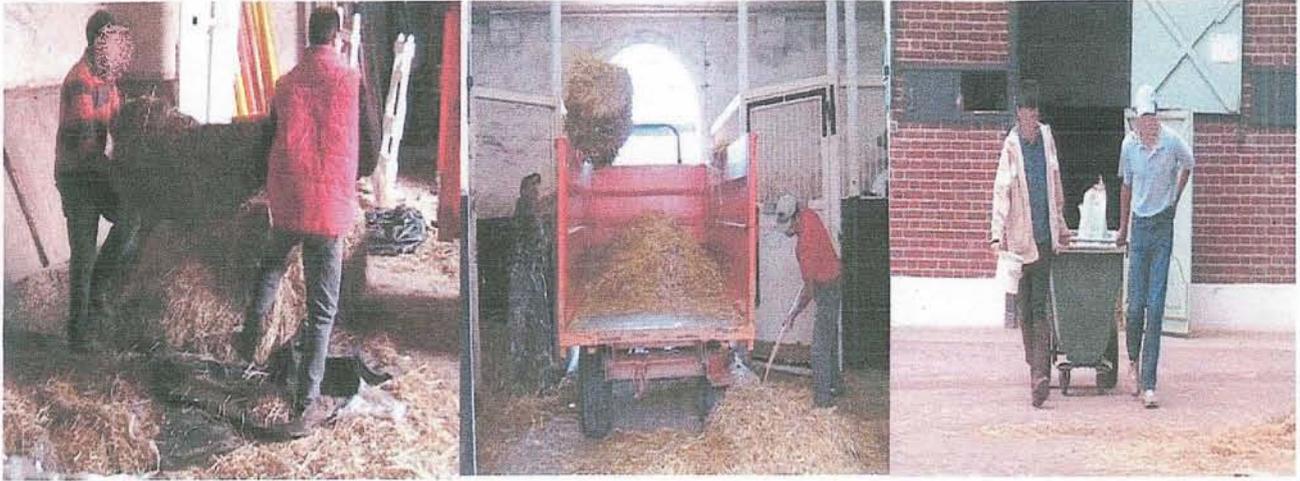


Illustration du travail en binôme et différentes formes de coopération d'opérateurs

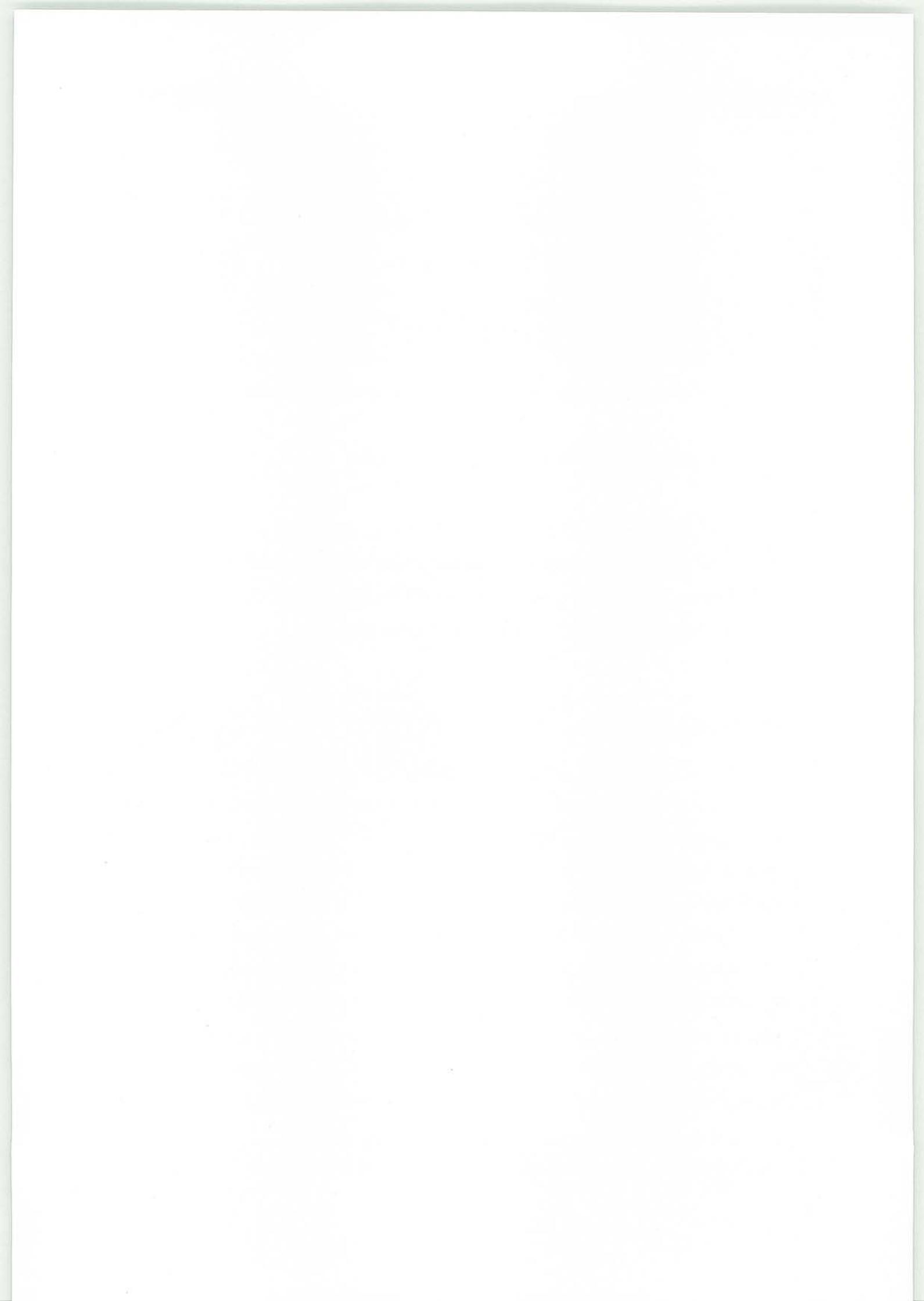
C/ Opter pour une technique de travail particulière

Contre les émanations de poussière, parfois les opérateurs (ici au CEA) régulent en humidifiant le foin (parfois, les chevaux eux-mêmes le font : ils attrapent avec la mâchoire le foin et le trempent dans l'abreuvoir). Au CED les opérateurs mouillent les sols bétonnés avant d'effectuer le balayage...

5.4 Ce qui ressort

En ce qui concerne les stratégies opératoires : des compromis sont faits pour gagner du temps. Souvent, les professionnels vont dans le sens d'une limitation des déplacements, afin d'économiser ce temps si précieux, même si, parfois, c'est au détriment de la santé (transport de charges plus lourdes...). La réalisation de la tâche peut impliquer la gestion du remplissage de la brouette pour limiter les allers-retours. En effet, la contrainte des distances entre 2 infrastructures peut pousser les opérateurs à faire ce type de choix, mais la plus ou moins grande praticabilité du sol, la maniabilité de la brouette, peuvent aussi influencer sur les choix du palefrenier... Les opérateurs sont susceptibles, de ce fait, se retrouver à arbitrer entre des choix coûteux en temps, ou coûteux physiquement, pour répondre aux exigences de la tâche. Ceux-ci sont encore soumis à des exigences temporelles qui s'avèrent relever :

- des horaires fixes pour nourrir les chevaux (heures de cours),



- mais également de l'organisation du travail et des tâches à réaliser (par exemple c'est le cas pour certains palefreniers qui se doivent de faire une écurie propre, avec des litières propres et des allées impeccables avant l'arrivée des propriétaires...)

5.5 Les pistes de réflexion et préconisation

◇ Le sol, nous l'avons constaté, est un élément qui peut s'avérer facilitateur ou, *a contrario*, contraignant pour le déroulement de l'activité des palefreniers :

- selon qu'il soit stable ou qu'il varie avec les conditions météorologiques (boueux par temps de pluie, poussiéreux lors de périodes sèches) ;
- selon le choix de matériaux qui le compose (sol lisse, aplani, rugueux...) ;
- selon que ces choix soient réfléchis autour de l'utilisation future (des engins qui circuleront dessus) l'impact sera alors différent.

Il convient donc d'opter pour des matériaux répondant aux types d'activité et à leur spécificité (notamment le matériel roulant utilisé). En sortie de boxes, une allée goudronnée, suffisamment large pour permettre une circulation à plusieurs, et bien stabilisée à l'horizontale permet de pousser ou de tracter une brouette avec plus d'aisance. En contre partie, et il faut y être attentif, ce sol peut s'avérer inadapté à des déplacements de cavaliers sur leur monture.

◇ La question des distances entre différents équipements du centre est également d'importance notable. Lorsque les opérateurs circulent à bord d'engins motorisés, les distances peuvent s'avérer moins problématiques car peu coûteuses. D'autres difficultés peuvent néanmoins émerger, les risques d'accidents notamment.

En ce qui concerne les centres où les opérateurs doivent réaliser nombre de trajets quotidiens, afin d'évacuer les litières usagées, mais aussi pour transporter les rations alimentaires et le paillage à l'aide de brouette manuelle, les distances ainsi multipliées apparaissent être une difficulté majeure (fatigue, coût temporel). En effet, pour pallier le problème, des stratégies sont adoptées même parfois au détriment de sa propre santé. Les déplacements seront effectivement moins

nombreux, mais le poids tracté tendra vers la capacité maximum de la brouette ou de l'opérateur (ce qui n'est pas sans impact sur l'état de fatigue et à long terme sur un risque de développement de pathologies ostéo-articulaires).

Il s'agit donc de favoriser dès la conception, des centres équestres avec une proximité suffisante entre certains équipements tels que les écuries et la fumière.

◇ Des machines, des outils peuvent faciliter le travail. Concernant les déplacements impliquant le transport de charges telles que le grain, l'utilisation d'une brouette motorisée permet d'évoluer sur les lieux avec plus d'aisance, malgré des angles de pentes accentués.

◇ De plus, la mise en place d'abreuvoirs automatiques dans les boxes et paddocks peut s'avérer être source de meilleures réalisations du travail pour le palefrenier puisque ce type d'aménagement diminue les déplacements avec charges (poubelle d'eau). Ainsi, l'agencement limite les efforts évitables.

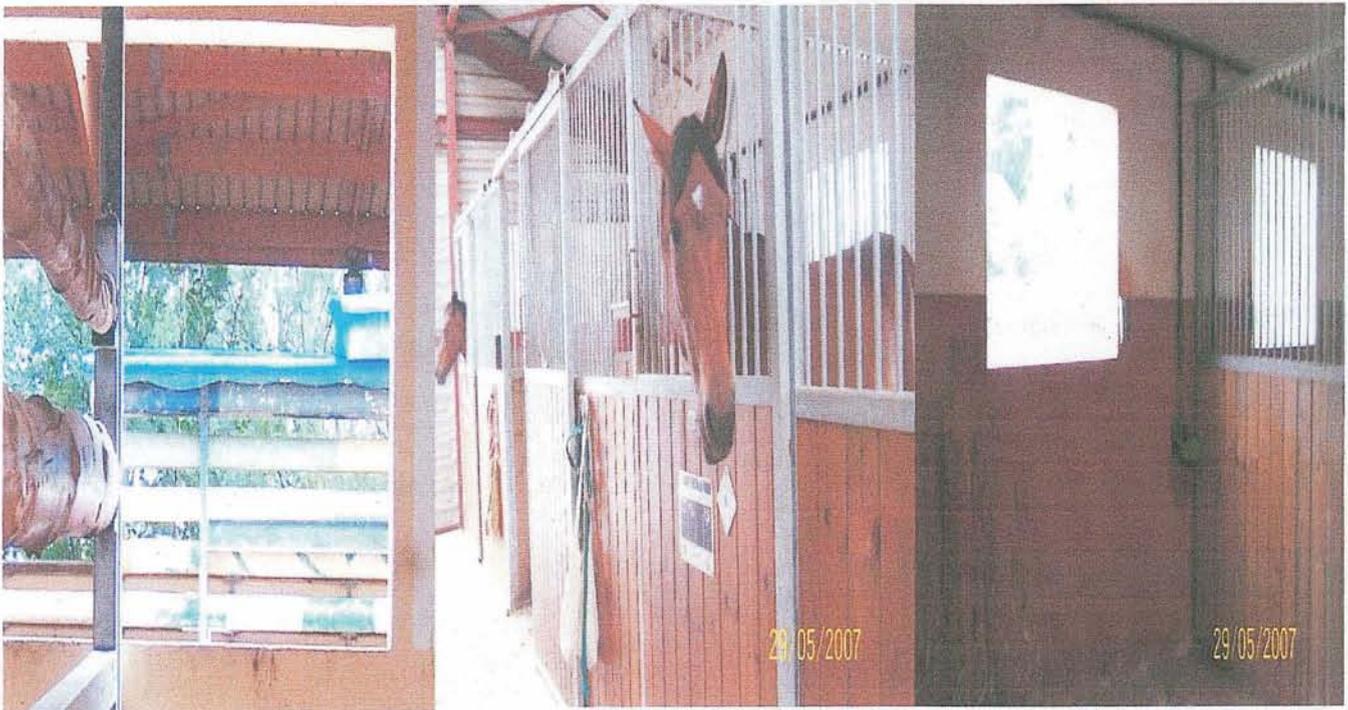


Abreuvoir automatique

◇ En ce qui concerne les ambiances de travail, la question de l'exposition, notamment aux poussières (les paillages peuvent spécialement être source de résidus poussiéreux) et aux émanations (odeurs accentuées avec la chaleur, l'ammoniaque issue des urines des équidés) se pose aussi en rapport avec les techniques adoptées pour réaliser la tâche et la conception des lieux. Ainsi, il convient de favoriser une meilleure aération et évacuation des poussières vers l'extérieur. Pour cela, des écuries, des boxes avec un plus grand nombre d'ouvertures sur l'extérieur, d'une part, tout comme la mise en place de barreaux à partir de la mi-hauteur des murs, d'autre part, peuvent améliorer la ventilation et ainsi avantager une atmosphère plus saine. En parallèle, bien sur, le choix des matières à paillage doit s'orienter en priorité vers des pailles dépoussiérées ou vers un paillage différent de celui utilisé.²⁰

²⁰ Précisons que les pailles traditionnelles sont issues des cultures de blé, d'orge. Celles-ci sont plus ou moins poussiéreuses, tandis que de nouveaux paillages se développent : la paille de lin est

Ouvertures : à gauche fenêtres à rail (à l'extérieur),



◇ La luminance²¹ des infrastructures impacte sur la réalisation de l'activité, sur les risques de chutes, de glissades, mais aussi sur le bien-être animal. L'éclairage naturel par des ouvertures, des fenêtres, ou des éléments (briques, tuiles translucides etc.) doit être privilégié, avec, en complément, un éclairage électrique suffisant. De plus, afin de permettre une bonne réflexion de la lumière,

appréciée, semble-t-il, pour sa faible teneur en poussière et sa stabilité quelle que soit la production ; le copeau de bois dépoussiéré est également de plus en plus utilisé. Néanmoins, le coût de ces nouvelles litières est plus important, et nécessite un effort financier que toutes les entreprises ne peuvent se permettre. Enfin, des entreprises (moins courantes dans nos visites) utilisent des sciures de bois récupérées telles quelles à la sortie d'usine. On peut s'interroger sur l'impact des poussières qui en résultent et sur le possible état cancérigène de telles substances.

²¹ La citation qui suit définit et illustre parfaitement cette notion : la luminance «représente la quantité de lumière qui va finalement pénétrer dans l'œil et stimuler la rétine. La lumière peut venir par propagation directe mais la situation la plus fréquente consiste en une propagation par réflexion (la lumière issue de la source est réfléchiée par des objets, en direction de l'œil). La luminance ne correspond donc pas directement à l'éclairement puisque, pour un même éclairement, la quantité de lumière réfléchiée par un objet varie selon la nature de celui-ci. Ainsi, une surface claire, lisse (comme un mur blanc peint), sera très réfléchissante tandis qu'une surface sombre, mate, ne réfléchira que peu la lumière vers l'œil. » tirée des écrits de Michel Millanvoye sur les ambiances physiques au poste de travail in Ergonomie, pages 110 et 111.

il convient d'opter pour des peintures (comme la chaux) dans des teintes claires (à renouveler avec régularité pour les boxes qui sont des lieux salissants). Concernant les risques, il est réaliste de dire que certains d'entre eux peuvent résulter d'aménagements non adaptés à l'activité couplée à la variabilité des équidés (caractère imprévisible de l'animal). L'accès à la mangeoire compte tenu de sa position dans le box, mais aussi la surface du box (déterminant la possibilité de se mouvoir pour l'homme et pour l'animal), peuvent participer à la réalisation du risque (coups, morsures...) ou, *a contrario*, le freiner. C'est pourquoi certains exploitants de centres ont opté pour la disposition de mangeoires accessibles de l'extérieur du box, en vue de limiter les risques au moment de servir les repas au cheval.²²

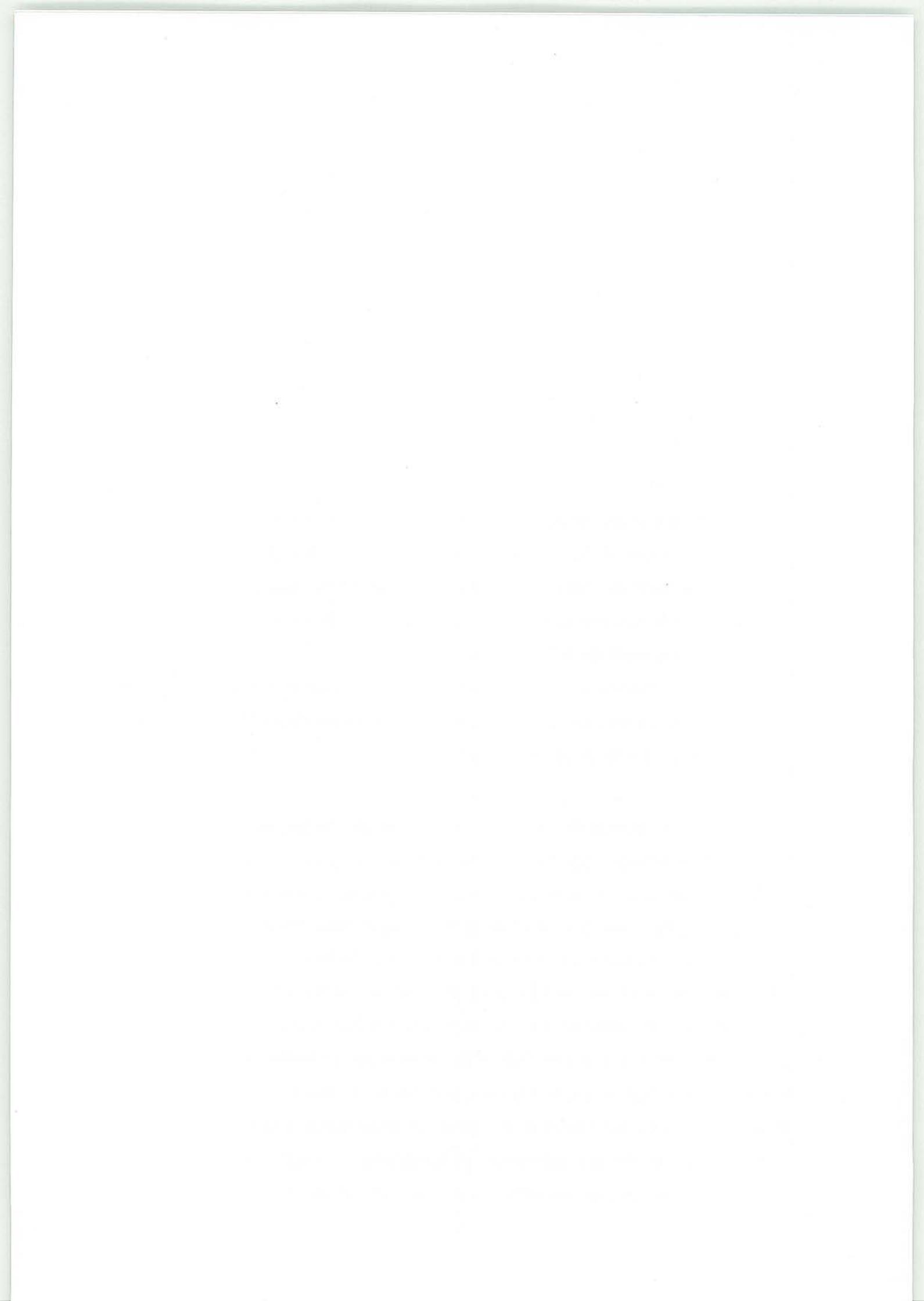
Quai avec en contrebas deux bennes à fumier

◇ Les litières usagées peuvent faire l'objet d'un lieu de stockage mobile (benne), ou d'une parcelle de dépôt sur le site plus ou moins bien délimité, à



savoir la fumière. En fonction du mode de transport du fumier (brouette ou tracteur équipé d'une benne), les suggestions peuvent être différenciées. Lorsque l'activité se réalise avec un gros véhicule (type tracteur avec benne), la fumière sur une infrastructure stable est, semble-t-il bien adaptée. En revanche, pour les opérateurs usant de petits véhicules avec une petite capacité de stockage, et de brouettes, la mise en place de benne en contrebas avec la construction d'un quai en hauteur et à niveau identique des écuries, permettraient d'évacuer les litières avec un coût moindre en termes de d'intensité, d'effort, de fatigue... et par conséquent, atténueraient le caractère pénible de l'activité.

²² Néanmoins, d'autres y opposent un point de débat, à savoir, l'absence de contact avec l'animal et le risque de passer à côté d'un cheval mal en point.



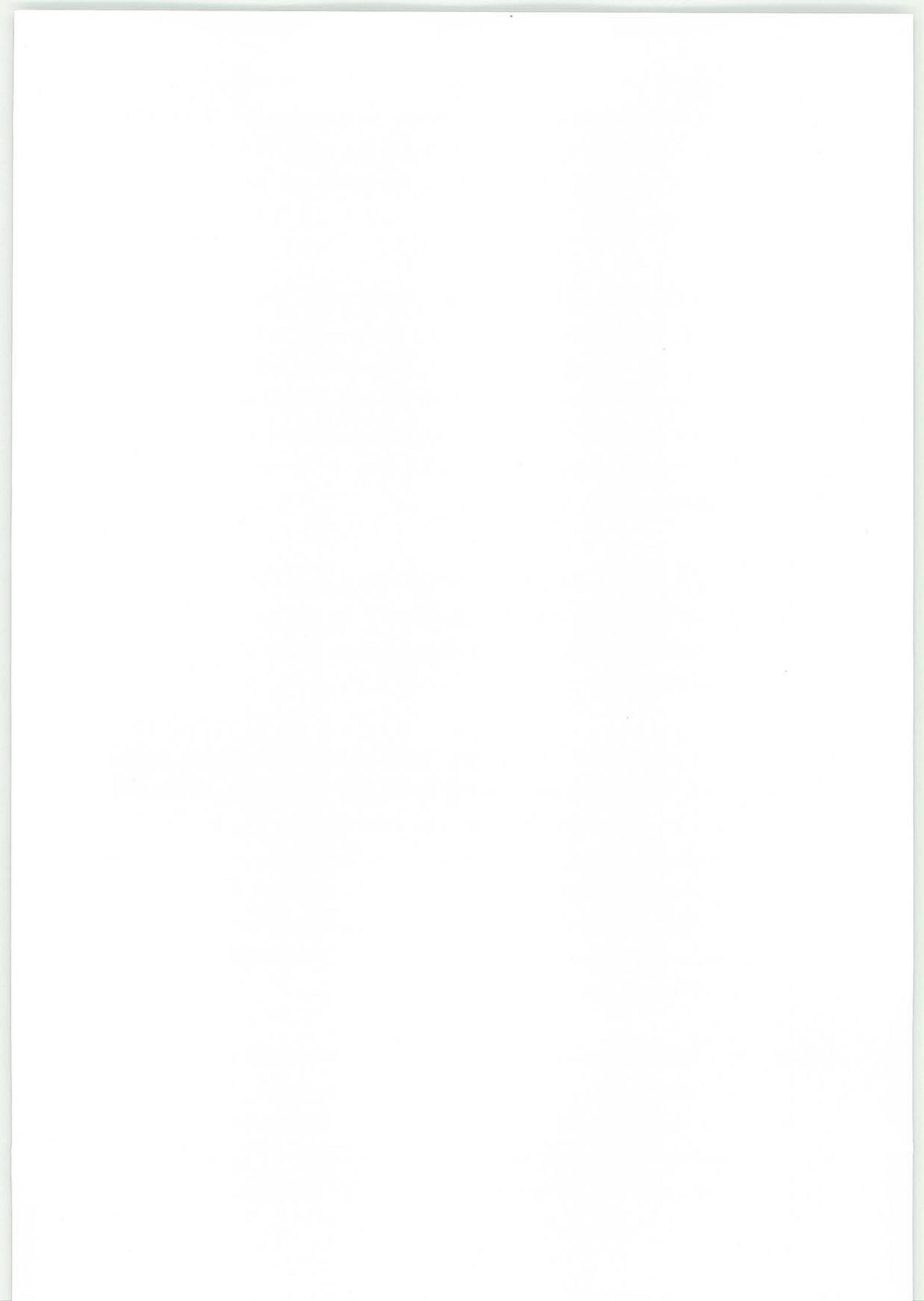
dégradation de son bien-être, tout cela à la fois ! Et plus encore, puisqu'il faut intégrer la notion de temps et ne pas "traîner", dans le cas où le travail se fait en équipe, on évite alors de retarder le(s) collègue(s), ou de se retarder soi-même dans l'activité planifiée... C'est toute cette complexité que nous avons tenté de saisir durant ces 5 mois.

Il est important de comprendre que la question du bien-être, du meilleur hébergement et de la "bien traitance" de l'animal est finalement aussi au cœur du bien-être de l'homme au travail. En effet, l'animal est perméable à ses conditions de vie, à son environnement. Un animal angoissé peut avoir des réactions imprévisibles et dangereuses. Un cheval stressé peut rendre difficile le travail de l'opérateur. Ce sera plus difficile pour lui de curer un box avec un animal qui refuse de se ranger de côté.

De même, la question de la relation Homme-Cheval paraît "vitale" dans le choix, et dans l'exercice de ce métier. C'est même, si on peut dire, ce qui "tient" le métier. Cette relation réside dans la réalisation même d'une part plus ou moins importante d'activité.

Dans la dernière partie, on a pu mettre en lien la dimension du travail au regard des aménagements et de leurs impacts sur l'activité. Certes, cette dimension est à prendre en compte dans la problématique de la santé et de la sécurité des opérateurs, notamment des palefreniers, intervenant dans les centres équestres. On le concède volontiers, l'exercice du métier de palefrenier-soigneur s'avère sollicitant physiquement. Et plus ou moins fatigant, voir pénible en fonction des équipements, des configurations de sites mais aussi des marges de manœuvre dont disposent ces personnes.

Toutefois, même si la conception des locaux concourt à la pénibilité, la part de pénibilité qui incombe à l'aménagement, apparaît très relative. Cela résulte de la diversité de sites. Néanmoins, il y a aussi d'autres approches possibles de la compréhension du problème. Ainsi, il nous faut souligner que, parmi les vecteurs de bien-être au travail, le fait de savoir qu'on a une vraie place est également



fondamental. Aussi, autour de la question de la place du palefrenier-soigneur et de la reconnaissance qu'on lui accorde, la relation qui peut être faite entre les deux n'est pas anodine. Ainsi, l'organisation du travail revêt alors d'autres implications pour l'opérateur.

Néanmoins, l'existence de contraintes "symboliques" est à souligner. En effet, il s'agit alors de faire une tâche que le (ou la) palefrenier(ère) n'est pas censé(e) faire, mais que d'autres (cavaliers ou moniteurs) considèrent comme relevant de ses fonctions parce que non valorisée. Si on prend également en compte, que cette "sur-tâche" est désagréable à réaliser, qu'elle est chronophage, et qu'elle fait suite, en plus à un non-respect du travail que l'opérateur vient de réaliser, on peut s'interroger sur le caractère pénible, au sens moral, de cette "sur-tâche". Certes la dimension aménagement et conception des locaux est à prendre en considération, mais il y a d'autres éléments qui se "jouent" ici, et qui relèvent plus, il semble, de la place, de la reconnaissance du métier. Cette place qui est faite (ou pas) à ces opérateurs peut se retrouver au cœur du problème de la pénibilité morale, avec des impacts probables sur leurs conditions de travail et sur leur santé.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	2
PREAMBULE.....	3
INTRODUCTION.....	4
1 Présentation de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)	4
2 Le groupe de travail Centres Equestres.....	5
2.1 Les conseillers en prévention et leurs missions :	6
2.2 Les médecins du travail et leur rôle :	6
3 La demande	6
3.1 Origine de la demande	7
3.2 Les accidents de travail dans le secteur 150	9
4 La structuration du memoire	10
PARTIE I.....	
INTERVENTION.....	11
1 Le choix d'une démarche ergonomique.....	11
2 Ce qui motive le groupe de travail à faire appel à l'intervention d'un stagiaire	12
3 Identification des objectifs poursuivis par les différents interlocuteurs	13
4 Reformulation de la demande.....	14
4.1 La compréhension de la demande.....	14
4.2 Orientation de la démarche sur un métier	15
5 Les hypothèses de travail formulées :	17
6 Les étapes de la démarche et la méthodologie adoptée	17
6.1 Rencontre du groupe de travail.....	17
6.2 Observations ouvertes	18
PARTIE 2 :	
DES CENTRES EQUESTRES MARQUES PAR UNE REELLE PLURALITE.....	20
1 Les différentes structures visitées dans le cadre des observations ouvertes	20
2 La diversité inventoriée.....	21
2.1 Des facteurs de diversité qui concerne le matériel (outils) :	22
2.2 La main d'œuvre :	23
2.3 Le milieu et l'environnement :	25
2.4 Les machines :	28
2.5 Les matières utilisées	29
2.6 Le nombre de chevaux et poneys hébergés	31
PARTIE 3.....	
CERNER LA DIMENSION DU TRAVAIL.....	32

1 Vers des observations plus fines autour de quelques situations	32
2 sélection de 4 centres équestres pour poursuivre la démarche	35
3 Les Plans des 4 structures.....	36
3.1 Plan du Centre équestre CEA	36
3.2 Plan A du Centre équestre CEB	37
3.2 Suite - Plan B du centre équestre CEB	38
3.3 Plan du centre équestre CEC	39
3.4 Plan du centre équestre CED :.....	40
4 Vers la compréhension de l'activité, des difficultés.....	41
4.1 Le travail prescrit des palefreniers:.....	41
4.2 Le Palefrenier Soigneur et son activité réelle.....	43
5 Identification des différentes tâches affectées au palefrenier-soigneur.....	44
5.1 Les logigrammes généraux des tâches	45
5.2 vers une analyse plus fine.....	48
CEA , schéma I (pour rappel) et illustration des déplacements	52
CEA , schéma I (pour rappel) et illustration des déplacements	57
5.3 Les pistes de solutions développées par les opérateurs.....	63
5.4 Ce qui ressort.....	66
5.5 Les pistes de réflexion et préconisation	67
CONCLUSION	71
TABLE DES MATIERES	74
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	76
GLOSSAIRE.....	77
ANNEXES	78

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BENCHEKROUN T. H., WEILL-FASSINA A., (coordinateurs), *Le travail collectif, perspectives actuelles en ergonomie*, éditions Octares, 2000.

HARAS NATIONAUX, Aménagement et équipement des centres équestres, département ingénierie, 2002 ;

LAMBERT G. E., CAVALIE J. L., PASCAL R., *Ergonomie et Amélioration des conditions de travail en Agriculture*, Institut de recherche pour l'amélioration des conditions de travail, 1979.

LAUTIER F., *Ergotopiques- Sur les espaces des lieux de travail*, éditions Octares, première édition 1999.

MONTMOLLIN, M. de (sous la direction de), *Vocabulaire de l'ergonomie*, éditions Octares, 1997.

MSA Mayenne, ARACT pays de la Loire et AB Conseil, *Ecurie de trot : quelle prévention pour quels risques ? Contribution à l'analyse des risques liés au travail*, Septembre 1993

RABARDEL, P. et collaborateurs, *Ergonomie concepts et méthodes*, éditions Octares, première éditions 1998, 2007.

CD-ROM ABCheval, L'essentiel de l'univers du cheval, MSA, 2006

GLOSSAIRE

CCMSA : Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole.

Curer *: "action de nettoyer l'intérieur du box, soit en retirant les excréments du cheval, soit en le vidant complètement."

ENE : Ecole Nationale d'Equitation

Licol *: Sert à mener le cheval en main et à l'attacher.

Rond de longe : Carrière à la forme ronde servant à faire travailler le cheval à pied.

MSA : Mutualité Sociale Agricole.

Matériau à paillage : cela peut être de la paille traditionnelle (de blé ou d'orge), ou de la paille de lin, des résidus de bois tels que le copeau (dépeussieré dans le meilleur des cas) ou de la sciure peuvent être utilisés.

Paddock *: Espace entouré d'une clôture dans lequel le cheval est mis en liberté seul ou a plusieurs.

Pailler *: action visant à "recouvrir de paille le sol du box"

Pares -bottes *: Elément incliné en bois (parfois recouvert de mousse) situé sur les murs du manège pour amortir la « projection » ou la chute du cavalier contre le mur mais aussi permettre d'éloigner le cheval de ce dernier.

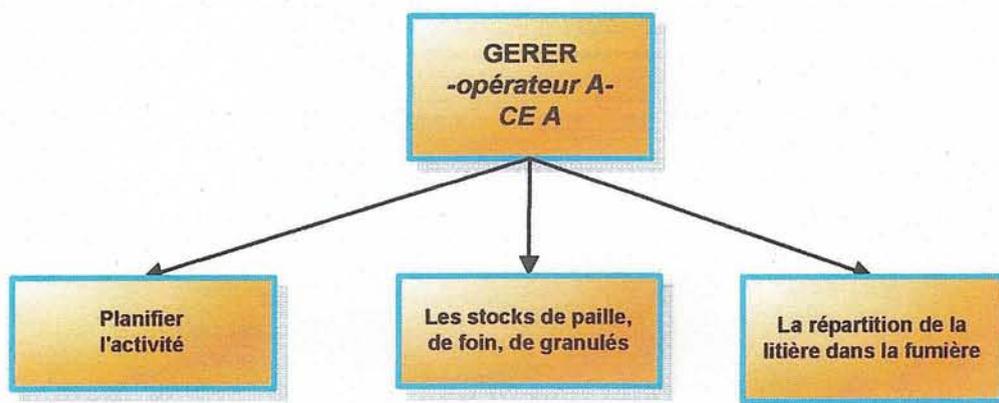
Trier : séparer la bonne paille (non souillée, non humidifiée) des "plaques" d'urine et de crottins.

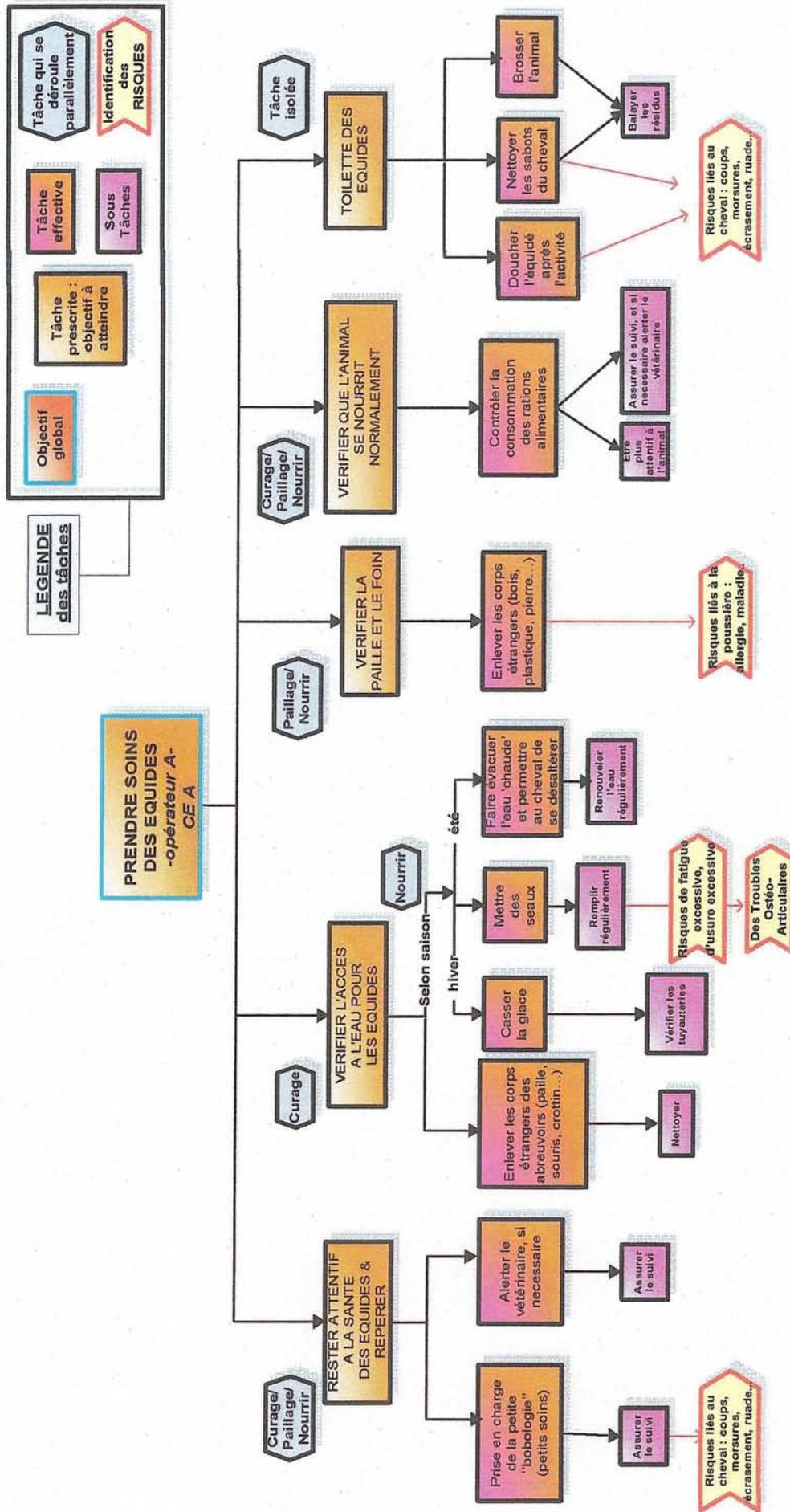
ANNEXE 1

STRUCTURES NON REVISITEES	CE X	CE Y
CARACTERISTIQUES	<i>Pas de suite de la structure</i>	<i>Pas de suite de la structure</i>
TYPE DE STRUCTURE (TAILLE, CAPACITE D'ACCUEIL DES EQUIDES...)	Structure de taille intermédiaire	Structure de taille intermédiaire
STATUT DU CENTRE EQUESTRE	Association	Privé
UTILISATION DE VEHICULE POUR CERTAINES TACHES	NON travaille à l'aide d'une brouette	OUI : tracteur avec benne
SPECIFICITES EQUIPE OPERATEURS (Palefrenier-soigneur)	1 femme chef palefrenier, 1 homme palefrenier, 1 apprentie (les 3 ont moins de 30 ans)	2 hommes dont 1 homme (22 ans) travailleur handicapé, autre âge non disponible
HORAIRES	8h	7h
NOMBRE D'EQUIDES	40	45 poneys et 60 chevaux en boxes
NOMBRE d'équidés par palefrenier	Plus de 13	Plus de 52
DIFFICULTE PARTICULIERE QUI RESSORT DE LA 1^{ère} VISITE	Bâti très ancien = étable	Ambiance parait tendue (mon ressenti) + le TH semble 'souffrir' pendant l'effort

ANNEXE 2

Schémas XVI





ANNEXE 4

LES RISQUES REPERTOIRES (ASSOCIES AUX TACHES) LES FACTEURS FAVORISANT ET FACTEURS FREINANT LES RISQUES

FACTEURS DE RISQUES : Eléments concourants aux risques	RISQUES : Dommages potentiels pour la santé	FACTEURS DE NON ACCIDENT/ NON PATHOLOGIE : Eléments interférant le(s) risque(s)
<ul style="list-style-type: none"> - Pression temporelle excessive ; - Charge de travail excessive ; - Manutention de charges lourdes ; - Hauteur d'atteinte trop élevée ; - Déplacements importants ; Absence d'abreuvoir automatique ; - Surface exigüe ; - Etre seul pour réaliser son travail... 	<p>Fatigue excessive</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du travail favorisant les marges de manoeuvre ; - Le travail à plusieurs ; - Limitation des déplacements avec charge lourde à bras d'homme par la mécanisation ; abreuvoirs automatiques...
<ul style="list-style-type: none"> - Sol accidenté ; - Revêtement inadapté à l'activité ; Angle de pente ; - conditions météorologiques ; - Eclairage inadapté à l'activité ; 	<p>Chute / glissade</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Revêtement favorisant le bon déroulement de l'activité ; - Sol aplani / non accidenté ; - élément de la structure sur un même niveau ; - équipement permettant l'évacuation des eaux de pluie ou de douche...
<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux à paillage poussiéreux/ de mauvaise qualité ; - Technique de travail ; - Faible aération des lieux ; 	<p>Réaction allergique, maladie respiratoire, cancer (poussières de bois)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Paillage dépourssiéré (de bonne qualité) ; - Nombreuses ouvertures utilisées (aérations, fenêtres, portes...) ; EPI (masques adaptés aux poussières) ; - Diminution de l'exposition par tous moyens : ° technique : mouiller les sols avant balayage ; ° par l'organisation : limiter le nombre de balayage des allées...
<ul style="list-style-type: none"> - Hypersollicitations : tâches répétitives + fréquence + force requise/ effort musculaire déployé ; - Postures contraignantes ; - Contraintes temporelles ; - Travail musculaire statique (membres maintenus dans une position inconfortable)... 	<p>Troubles Musculo Squelettiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Activité 'dynamique' limitant les postures statiques ; - Tâches diversifiées et non intensifiées ; - Port de charge minimisé par la mécanisation, par le port à plusieurs ; - Distances de transport (à bras d'homme) minimisé ; - Temps de récupération nécessaire...
<ul style="list-style-type: none"> - Port de charge ; - Travail dans des conditions climatiques exposant l'opérateur au froid et au chaud ; - Postures inadaptées au port de charge... 	<p>Troubles Ostéo Articulaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Port de charge minimisé notamment par la mécanisation, par le port à plusieurs ; - Distances de transport (à bras d'homme) minimisé ; hauteurs de stockages et de dépôts adapté à l'homme (ou la femme) au travail...
<ul style="list-style-type: none"> - Etat physiologique du cheval (angoissé, stressé, affamé...) ; - Etat de conditionnement de l'animal (pas habitué à cet environnement et aux opérateurs...) ; - Comportement de l'opérateur qui peut s'avérer brusque vis-à-vis du cheval (les équidés peuvent réagir violemment à la surprise : mécanisme de défense) ; - Positionnement de l'opérateur par rapport au cheval et à l'environnement (espace plus ou moins restreint...) 	<p>Risques liés au cheval : coup, morsure, écrasement, ruade, bousculade</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir faire de prudence, expérience des opérateurs ; - Eloignement du cheval pendant les travaux ; - Connaissance et appréhension du comportement de l'animal (observation du comportement de chaque équidé) ; - Espace adapté et suffisant pour ce mouvoir ; Conditionnement de l'animal (habitué) ; - Positionnement de l'opérateur par rapport à l'animal ; EPI (Chaussures de sécurité)...

MSA Caisse Centrale

Direction de la Santé

Les Mercuriales

40, rue Jean Jaurès

93547 Bagnolet Cedex

www.msa.fr

